

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

F



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

REP18/FL

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

*Quarante et unième session*

*Rome (Italie)*

*2-6 juillet 2018*

## RAPPORT DE LA QUARANTE-QUATRIÈME SESSION DU COMITÉ DU CODEX SUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES

*Asunción (Paraguay)*

*16-20 octobre 2017*

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé et état d'avancement des travaux .....	page ii
Liste des abréviations .....	page iii
Rapport de la quarante-quatrième session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires .....	page 1

### **Paragraphes**

Introduction .....	1
Ouverture de la session .....	2-3
Adoption de l'ordre du jour (Point 1 de l'ordre du jour) .....	4
Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organes subsidiaires du Codex (Point 2a de l'ordre du jour) .....	5-8
Questions en suspens de la quarante-troisième session du Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires: utilisation des termes «arômes» et «aromatisants» dans l'étiquetage (Point 2b de l'ordre du jour) .....	9
Questions d'intérêt émanant de la FAO et de l'OMS (Point 3 de l'ordre du jour).....	10-13
Dispositions relatives à l'étiquetage figurant dans les projets de normes Codex (approbation) (Point 4 de l'ordre du jour) .....	14-20
Datage (Projet de révision de la <i>Norme générale sur l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées</i> ) (Point 5 de l'ordre du jour) .....	21-33
Avant-projet de Lignes directrices pour l'étiquetage des emballages non destinés à la vente au détail (Point 6 de l'ordre du jour) .....	34-41
Étiquetage frontal (document de travail) (Point 7 de l'ordre du jour).....	42-50
Allégations relatives à la préférence des consommateurs (document de travail) (Point 8 de l'ordre du jour) .....	51-52
Travaux futurs (document de travail) (Point 9 de l'ordre du jour) .....	53-63
Autres questions (Point 10 de l'ordre du jour) .....	64
Date et lieu de la prochaine session (Point 11 de l'ordre du jour).....	65

### **Annexes**

Annexe I – Liste des participants .....	page 11
Annexe II – Datage (Projet de révision de la <i>Norme générale sur l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées</i> ).....	page 25
Annexe III – Document de projet: orientations concernant l'étiquetage nutritionnel frontal .....	page 27

## RÉSUMÉ ET ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Partie responsable	Objectif	Texte/Sujet	Code	Étape	Par.
Membres Comité exécutif de la CAC (75 <sup>e</sup> session) 41 <sup>e</sup> session de la CAC	Adoption	Datage (Projet de révision de la <i>Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées</i> )	CXS 1-1985	8	32
Groupes de travail électronique et physique (Inde, États-Unis d'Amérique, Costa Rica) 45 <sup>e</sup> session du CCFL	Remaniement	Avant-projet de Lignes directrices pour l'étiquetage des emballages non destinés à la vente au détail	-	2/3	41
Comité exécutif de la CAC (75 <sup>e</sup> session) 41 <sup>e</sup> session de la CAC Groupe de travail électronique (Costa Rica, Nouvelle-Zélande) 45 <sup>e</sup> session du CCFL	Approbation Rédaction	Avant-projet de directives sur l'étiquetage nutritionnel frontal	-	2/3	48
CCFO	Action/information	Critères visant les huiles végétales à teneur moyenne/forte en acide oléique	-	-	6
CAC/CCNE	Information	Terminologie des textes du Codex	-	-	17
Tous les comités s'occupant de produits	Information	Travaux en cours relativement aux orientations sur l'étiquetage des emballages non destinés à la vente au détail	-	-	20
CCNFSDU	Information/ Examen	Travaux du CCFL sur l'étiquetage nutritionnel frontal	-	-	50
Royaume-Uni, Chili, Inde, Japon, Ghana 45 <sup>e</sup> session du CCFL	Rédaction	Document de travail sur la vente par Internet/le cybercommerce	-	-	58 a)
Australie, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique 45 <sup>e</sup> session du CCFL	Rédaction	Document de travail sur l'étiquetage des allergènes	-	-	58 b)
Canada 45 <sup>e</sup> session du CCFL	Rédaction	Document de travail sur l'innovation – utilisation de la technologie dans l'étiquetage des denrées alimentaires	-	-	58 c)

Fédération de Russie, UE, Ghana, Inde, Sénégal 45 <sup>e</sup> session du CCFL	Rédaction	Document de travail sur l'étiquetage des boissons alcoolisées	-	-	58 d)
Canada, Inde 45 <sup>e</sup> session du CCFL	Rédaction	Document de travail sur les critères pour la définition de descripteurs nutritionnels «à teneur élevée en» pour les matières grasses, les sucres et le sodium	-	-	58 e)
Colombie 45 <sup>e</sup> session du CCFL	Rédaction	Document de travail sur l'étiquetage des denrées alimentaires conditionnées dans des emballages groupés (y compris présentation commune)	-	-	58 f)
Inde 45 <sup>e</sup> session du CCFL	Rédaction	Document de travail sur les travaux futurs et orientations du CCFL (mise à jour)	-	-	63

### LISTE DES ABRÉVIATIONS

CAC	Commission du Codex Alimentarius
CCAFRICA	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique
CCASIA	Comité de coordination FAO/OMS pour l'Asie
CCFH	Comité du Codex sur l'hygiène alimentaire
CCFL	Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires
CCFO	Comité du Codex sur les graisses et les huiles
CCLAC	Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CCMMP	Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers
CCNE	Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient
CCPFV	Comité du Codex sur les fruits et légumes traités
CCPR	Comité du Codex sur les résidus de pesticides
CCSCH	Comité du Codex sur les épices et les herbes culinaires
CRD	Document de séance
ENF	Étiquetage nutritionnel frontal
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIVS	Fédération internationale des vins et spiritueux
INFOODS	Réseau international des systèmes de données sur l'alimentation
NGEDAP	Norme générale sur l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées (CXS 1-1985)
NUGAG	Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS
OIV	Organisation internationale de la vigne et du vin
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
UE	Union européenne
AMS	Assemblée mondiale de la Santé

## INTRODUCTION

1. Le Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL) a tenu sa quarante-quatrième session à Asunción (Paraguay) du 16 au 20 octobre 2017, à l'aimable invitation des gouvernements du Canada et du Paraguay. La session était présidée par Mme Lyzette Lamondin, Directrice exécutive du Directeur des importations et des exportations alimentaires et de la protection des consommateurs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, et coprésidée par Mme Laura Mendoza, de l'Institut national pour l'alimentation et la nutrition du Paraguay. La session réunissait des délégués de 46 pays membres et d'une organisation membre ainsi que des observateurs de 16 organisations ayant statut d'observateur. La liste des participants figure à l'annexe I.

## OUVERTURE DE LA SESSION

2. La session a été ouverte par Mme María Teresa Barán et par M. Oscar Stark, respectivement Vice-Ministre de la santé et Vice-Ministre du commerce du Paraguay, qui ont rappelé aux participants le rôle majeur du Codex dans l'action internationale en faveur de la sécurité sanitaire des aliments et de pratiques loyales dans le commerce des denrées alimentaires. Les participants ont également suivi les allocutions des représentants au Paraguay de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), qui est aussi le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour les Amériques, ainsi que du Président de la Commission du Codex Alimentarius et du Secrétaire du Codex.

### Répartition des compétences<sup>1</sup>

3. Le Comité a pris acte de la répartition des compétences entre l'Union européenne et ses États membres, conformément au paragraphe 5, article II du Manuel de procédure de la Commission du Codex Alimentarius.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)<sup>2</sup>

4. Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire en procédant à l'ajout suivant, qui sera examiné au titre du point 7 (étiquetage nutritionnel frontal (ENF)):
  - Directives générales pour établir les profils nutritionnels (Costa Rica et Paraguay)<sup>3</sup>.

### QUESTIONS SOUMISES AU COMITÉ (Points 2a et 2b de l'ordre du jour)<sup>4</sup>

#### Questions soumises par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organes subsidiaires

5. Le Comité a pris note des questions proposées à titre d'information et observé que certaines questions seraient examinées dans le cadre des points de l'ordre du jour concernés.

#### CCFO: définition et critères visant les huiles végétales à teneur en acide oléique moyenne ou forte

6. Le Comité est convenu d'informer le Comité sur les graisses et les huiles (CCFO) que:
  - i. le rôle principal du CCFL est de faire en sorte que les étiquettes ne contiennent pas des informations fausses ou risquant d'induire le consommateur en erreur;
  - ii. la question de l'acide oléique dans les huiles végétales était de nature compositionnelle ou technique et serait mieux traitée par le CCFO;
  - iii. le principe de la cohérence des mentions d'étiquetage visant différentes huiles végétales doit s'appliquer en fonction des caractéristiques compositionnelles des huiles comme convenu par le CCFO.
7. Le Comité a reconnu que la question de la cohérence dans l'emploi des termes d'étiquetage pourrait être examinée dans le cadre des travaux futurs.

<sup>1</sup> CRD 1 (Ordre du jour annoté – Répartition des compétences entre l'Union européenne et ses États membres)

<sup>2</sup> CX/FL 17/44/1

<sup>3</sup> CRD 12 (Costa Rica et Paraguay)

<sup>4</sup> CX/FL 17/44/2; CX/FL 17/44/2 Add.1; CX/FL 17/44/2 Add.2; CRD2 (Organisation internationale de l'industrie des produits aromatiques); CRD3 (Secrétariat du Codex); CRD9 (Inde, El Salvador, Thaïlande, Union africaine, UE, FIL); CRD10 (Indonésie); CRD11 (République dominicaine); CRD13 (Fédération de Russie); CRD23 (Afrique du Sud).

**Biopesticides, biostimulants et bioengrais**

8. Le Comité a noté:
- que cette question était très technique; et
  - que considérant qu'un document devait être présenté également au CCPR et au CCFL, il était préférable d'attendre pour voir s'il y avait lieu de se pencher sur des questions d'étiquetage.

**Révision de la section 4.2.3.4 de la norme CXS 1-1985**

9. Le Comité:
- est convenu de ne pas renommer les catégories «Arôme(s)» et «Aromatisant(s)» de la section 4.2.3.4, car ces termes sont déjà repris dans différentes législations nationales d'un certain nombre de pays; et
  - a noté qu'il serait peut-être nécessaire de réviser les qualificatifs «naturels», «nature-identiques» et «artificiels» ainsi que d'autres sections connexes de la norme, notamment la section 5, et a décidé que la révision pourrait être apportée dans le cadre des améliorations générales de la norme CXS 1-1985 prévues au point 9 de l'ordre du jour (Travaux futurs).

**QUESTIONS D'INTÉRÊT ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS (Point 3 de l'ordre du jour)<sup>5</sup>**

10. Le représentant de la FAO a attiré l'attention du Comité sur diverses activités de l'Organisation présentant un intérêt pour ce dernier: i) la déclaration de l'Assemblée générale des Nations Unies de faire de 2016-2025 la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, et l'élaboration d'un programme de travail pour en atteindre les objectifs; ii) le Symposium régional mixte FAO/OMS sur les systèmes alimentaires durables pour des régimes alimentaires sains et une nutrition améliorée prévu en 2017; iii) la préparation de plusieurs publications de la FAO sur l'étiquetage des aliments pour accroître la capacité des États Membres de mettre en œuvre des politiques et des programmes dans ce domaine; iv) l'étude réalisée par le groupe de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments de la FAO pour faire le point sur l'état actuel de la législation sur le datage des aliments ainsi que sur le gaspillage d'aliments qui en découle dans les pays membres du Codex; v) le travail de la FAO sur la fourniture de données à jour sur la composition des aliments au moyen du Réseau international des systèmes de données sur l'alimentation (INFOODS).
11. La représentante de l'OMS a mis en avant certaines des activités qui intéressent les travaux en cours du Comité. En particulier, elle a attiré l'attention sur: i) les quatre résolutions et décisions de l'Assemblée mondiale de la santé (AMS) adoptées en 2016-2017 concernant la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025); ii) la directive de l'OMS sur la cessation de la promotion abusive d'aliments pour nourrissons et jeunes enfants; iii) la mise à jour des meilleurs achats et d'autres interventions recommandées pour traiter les maladies non transmissibles qui comprennent des mesures pour réduire la mauvaise alimentation (annexe 3); et iv) le plan de mise en œuvre qui guidera les mesures visant à mettre fin à l'obésité infantile. La représentante a aussi souligné d'autres travaux spécifiques de l'OMS portant sur l'étiquetage nutritionnel, dont la réunion technique sur l'étiquetage nutritionnel, la mise sur pied du sous-groupe du NUGAG sur les mesures politiques, qui établira des orientations politiques sur l'étiquetage nutritionnel ainsi que sur d'autres axes prioritaires (politiques fiscales, politiques commerciales et d'investissement), le deuxième examen mondial des politiques en matière de nutrition comprenant une analyse détaillée de la mise en œuvre par les pays de l'étiquetage nutritionnel, ainsi que l'établissement et la mise en application de modèles de profils nutritionnels dans cinq des six régions de l'OMS.
12. La représentante de l'OMS a aussi présenté le document de travail sur l'étiquetage des boissons alcoolisées et fait valoir que l'étiquetage offre le potentiel unique de fournir aux consommateurs des informations exactes visant à protéger leur santé aux points de vente et de consommation, y compris des renseignements sur la teneur en alcool, la valeur calorique, les ingrédients et les risques pour la santé associés à la consommation d'alcool. Elle a précisé que selon les estimations de l'OMS, environ deux milliards de personnes ont consommé des boissons alcoolisées au cours des douze derniers mois et environ trois millions de décès par année sont imputables à la consommation d'alcool. Par conséquent, il est opportun pour le Codex d'amorcer le processus d'établissement

---

<sup>5</sup> CX/FL 17/44/3; CX/FL 17/44/3-Add.1; CRD4 (Inde, Norvège, Kazakhstan); CRD16 (États-Unis d'Amérique); CRD17 (FIVS); CRD20 (Nicaragua).

graduel d'orientations sur l'étiquetage des boissons alcoolisées.

### **Conclusion**

13. Le Comité a pris note de l'information offerte et est convenu de discuter de la proposition d'étiquetage des boissons alcoolisées au point 9 de l'ordre du jour (Travaux futurs).

### **DISPOSITIONS RELATIVES À L'ÉTIQUETAGE FIGURANT DANS LES PROJETS DE NORMES CODEX (APPROBATION) (Point 4 de l'ordre du jour)<sup>6</sup>**

14. Le Comité a approuvé les dispositions d'étiquetage dans: les normes régionales sur les produits d'algues *Porphyra* (CCASIA), le yacon (CCLAC), le beurre de karité non raffiné (CCAFRICA) et le doogh (CCNE); les normes sur le cumin, le thym séché et le poivre noir, blanc et vert (CCSCH), les huiles de poisson (CCFO), les poudres de perméats de produits laitiers (CCMMP); et les annexes pour certains légumes surgelés de la *Norme pour les légumes surgelés* (XCS 320-2015) (CCPFV), et fait les modifications et les observations suivantes:

#### **Annexe sur les pommes de terre frites**

15. Le Comité a modifié la version espagnole de l'annexe pour tenir compte d'autres noms communs désignant la patate douce dans les pays hispanophones.

#### **Norme pour les épices et les herbes culinaires**

16. Le Comité:
- a. est convenu de faire référence au «nom» du produit à la section 8.2.2, car la disposition était liée au nom et non à la nature du produit dans la Norme pour le poivre noir, blanc et vert;
  - b. a décidé d'harmoniser la version en espagnol des normes dans un souci de cohérence avec la terminologie espagnole utilisée dans les normes de produits (par exemple modes de présentation, étiquetage d'emballages non destinés à la vente au détail, etc.);
  - c. a noté que le Secrétariat apporterait des corrections de forme dans l'élaboration du texte définitif des normes.

#### **Norme régionale pour le doogh**

17. Le Comité a observé qu'il s'agissait d'une norme régionale, que le Codex ne définit pas le terme «probiotique» et que les normes du Codex ne devraient idéalement pas employer de termes non définis par le Codex. Cette question devrait être portée à l'attention de la Commission du Codex Alimentarius et du CCNE.
18. Toutefois, le Comité a reconnu que cette norme avait fait l'objet de discussions approfondies au sein du CCNE et avait été adoptée à la quarantième session de la Commission du Codex Alimentarius, et que la suppression du terme de la section sur l'étiquetage aurait une incidence sur d'autres sections de la norme qui exigeraient alors un examen ultérieur de la part du CCNE. Compte tenu de ce qui précède, le Comité a approuvé les dispositions d'étiquetage telles qu'elles sont présentées dans la norme.
19. Le Comité a noté en outre que la norme s'appliquait régionalement à un produit appelé «doogh» à condition qu'il soit conforme aux dispositions de la norme.

#### **Autres considérations – Étiquetage des emballages non destinés à la vente au détail**

20. Le Comité:
- a. a noté que de nombreuses normes de produits (y compris celles qui ont été soumises pour approbation) prévoyaient des dispositions visant les emballages non destinés à la vente au détail qui faisaient référence à un texte normalisé applicable à cette disposition qui avait été approuvé par le CCFL lors des sessions passées et actuelles;

---

<sup>6</sup> CX/FL 17/44/4 Rev.; CRD8 (Inde, Thaïlande, Union africaine, FIL); CRD11 (République dominicaine); CRD14 (Paraguay).

- b. est convenu d'informer les comités de produits des activités courantes du CCFL sur la directive d'étiquetage des emballages non destinés à la vente au détail afin qu'ils sachent que les dispositions normalisées actuelles pourraient devoir être rectifiées ou supprimées pour faire référence à la directive susmentionnée.

**DATAGE (RÉVISION DE LA NORME GÉNÉRALE POUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES PRÉEMBALLÉES (Point 5 de l'ordre du jour)<sup>7</sup>**

21. Le Comité a rappelé que la seule question en suspens nécessitant un examen complémentaire concernait les critères d'exemption du datage et est convenu de concentrer ses délibérations sur cette section du document. Voici les observations formulées et/ou les décisions prises par le Comité à la suite des discussions en plénière et au sein du groupe de travail en cours de session dirigé par le Canada:

**4.7 vii)**

22. Le Comité a observé que le libellé de l'énoncé général laissait entendre que les aliments censés être consommés avant une certaine date pour garantir leur sécurité sanitaire des aliments pouvaient aussi être visés par l'exemption. Il fallait donc modifier cette section pour lever cette ambiguïté et éviter que des aliments soient exemptés du datage quand cela pourrait compromettre leur sécurité sanitaire.
23. La Fédération de Russie s'est dite en faveur d'une exemption de datage limitée à un très petit nombre d'aliments, arguant qu'il n'existe pas de durée d'entreposage illimitée et que tous les aliments se détériorent avec le temps. En l'occurrence, il serait préférable de faire figurer une mention indiquant que l'aliment n'a pas de date de péremption dans certaines conditions spécifiques ou prévues. Les critères et la liste permettaient à de nombreuses catégories d'aliments d'être exemptés alors qu'ils peuvent poser des risques sanitaires s'ils sont consommés après la date de péremption.

**Conclusion**

24. Le Comité a amendé cette section pour clarifier que les exemptions ne s'appliqueront pas quand la sécurité sanitaire de l'aliment est compromise et aussi pour offrir aux autorités compétentes la flexibilité d'appliquer les critères en fonction de leurs besoins. Cela devrait répondre aux préoccupations exprimées concernant l'application possible des exemptions à des aliments auxquels elles ne sont pas destinées.

**Critère 1.1 et 1.2**

25. Le Comité a étudié la proposition du CCFH de combiner (fusionner) les deux critères et a débattu des options suivantes:
- i. faire référence à la «nature de l'aliment» ou à la «nature du conservateur» de l'aliment, selon ce qui convient le mieux;
  - ii. ne pas inclure d'exemples pour ce critère, car ils sont subjectifs; le cas échéant les exemples ne devraient porter que sur l'état de l'aliment ou sur les types de conservation (activité hydrique et acidité);
  - iii. proposer des exemples faciliterait l'interprétation par les autorités compétentes et les entreprises;
  - iv. inclure une référence aux «conditions d'entreposage prévues», car toutes les conditions d'entreposage ne sont pas mentionnées;
  - v. les conditions d'entreposage devraient toujours figurer sur l'étiquette.

**Conclusion**

26. Le Comité s'est prononcé en accord avec la proposition du CCFH et favorable à l'ajout d'une référence aux conditions d'entreposage «prévues», car les conditions d'entreposage ne sont pas toujours toutes mentionnées. Il a également supprimé «nature de conservateur» pour ouvrir le critère.

---

<sup>7</sup> CL 2016/34-FL; CX/FL 17/44/5 (Albanie, Australie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Égypte, Équateur, États-Unis d'Amérique, Inde, Indonésie, Jordanie, Kenya, Malaisie, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou, République arabe syrienne, Samoa, FIL); CRD5 (Nouvelle-Zélande); CRD6 (El Salvador, Philippines, Thaïlande, Union africaine, UE); CRD10 (Indonésie); CRD11 (République dominicaine); CRD13 (Fédération de Russie); CRD14 (Paraguay); CRD15 (Sénégal); CRD23 (Afrique du Sud).

**Critères 2, 3, 4**

27. Le Comité a échangé les vues suivantes:
- i. Aucun critère additionnel n'est nécessaire en raison de la décision prise concernant le critère 1; par conséquent, les critères 2, 3 et 4 pourraient être supprimés.
  - ii. S'agissant du critère 2:
    - la responsabilité ne devrait pas incomber au consommateur, car celui-ci n'est pas toujours en mesure de détecter une détérioration, quelle qu'elle soit; il n'est pas toujours possible de déterminer l'état de l'aliment en raison de l'emballage;
    - ce critère porte sur la qualité et non la sécurité sanitaire des aliments en soi; les consommateurs devraient pouvoir détecter clairement une détérioration manifeste;
    - ce critère n'est pas destiné à s'appliquer aux produits frais non transformés.
  - iii. S'agissant du critère 4:
    - ce critère devait s'appliquer à des produits comme ceux de boulangerie ou de pâtisserie;
    - ce critère n'est pas nécessaire puisque les aliments à courte durée de conservation ne font pas l'objet d'un commerce international;
    - il convient de conserver ce critère, car les textes du Codex offrent également aux gouvernements des orientations visant les aliments produits et consommés localement.

**Conclusion**

28. Le Comité a décidé de:
- a. conserver les critères 2, 3 et 4;
  - b. modifier les critères 2 et 4 pour les clarifier et mieux en illustrer l'intention;
  - c. reconnaître que tous les critères devraient être lus en association avec l'énoncé général (4.7 vii) qui indique clairement que les exemptions ne s'appliquent pas lorsque la sécurité sanitaire des aliments pourrait être compromise.

**Liste d'exemples**

29. Le Comité a noté les vues suivantes:
- i. la liste d'exemples est indicative et la liste actuelle est suffisante;
  - ii. certains aliments ne devraient pas être exemptés comme la gomme à mâcher, certaines boissons alcoolisées et tout autre aliment auquel des additifs, des arômes ou des sucres ont été ajoutés, car ils perdent de leur qualité avec le temps, notamment sur le plan organoleptique;
  - iii. une note de bas de page devrait être ajoutée pour indiquer que la liste est indicative et qu'il revient aux autorités compétentes de décider quels aliments exempter du datage;
  - iv. la référence aux autorités compétentes n'est pas nécessaire, car elles ont la liberté d'appliquer tous les textes/toutes les dispositions du Codex.

**Conclusion**

30. Le Comité a choisi de conserver la liste sans amendements et a ajouté une note de bas de page précisant que la liste est indicative.

**Toutes les autres sections**

31. Le Comité:
- a. a confirmé les décisions de la quarante-troisième session du CCFL concernant les définitions et les autres textes;

Veuillez noter que tous les documents de travail, y compris le rapport de la session, sont disponibles sur le site web du Codex à l'adresse [CCFL44](#).

- b. a apporté des corrections à la numérotation de la section 4.7 et des corrections de forme à la section 4.7 iv);
- c. a approuvé d'employer les deux termes «*fecha de caducida / fecha de vencimiento*» dans la version espagnole du texte.
- d. a noté qu'il pourrait être nécessaire de normaliser les abréviations du datage ultérieurement.

### **Conclusion**

- 32. Le Comité est convenu de transmettre l'avant-projet de révision à la quarante et unième session de la Commission du Codex Alimentarius pour adoption à l'étape 8 (annexe II).
- 33. La Fédération de Russie a exprimé sa réserve quant à cette décision, pour les raisons exposées au paragraphe 23.

### **Avant-projet de Lignes directrices pour l'étiquetage des emballages non destinés à la vente au détail (Point 6 de l'ordre du jour)<sup>8</sup>**

- 34. L'Inde, qui préside le groupe de travail électronique, a présenté le point et résumé l'activité du groupe en soulignant les principaux éléments de débat, ses conclusions et ses recommandations. La délégation a indiqué qu'au cours de cette session, il importait de décider s'il convenait que les lignes directrices constituent un document autonome ou devaient être insérées dans la *Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées* (CXS 1-1985) afin de poursuivre le travail sur la directive.
- 35. Le Comité a axé son débat sur le meilleur emplacement de la directive et a noté les points de vue suivants:
- 36. Une délégation était d'avis que ce document devait être incorporé dans la NGEDAP, car un seul document permettrait d'améliorer la cohérence du libellé, d'éviter de multiplier les renvois entre documents, de dissiper toute ambiguïté dans les définitions, d'améliorer les distinctions entre les emballages destinés à la vente au détail et ceux qui ne le sont pas, de réduire les redondances et de mieux aider les comités de produits à élaborer des exigences d'étiquetage en faisant référence à un seul document. L'intégration à la NGEDAP d'un texte sur l'étiquetage des emballages non destinés à la vente au détail nécessiterait des modifications mineures du titre et du champ d'application de la norme et pourrait se faire sans toucher d'autres parties.
- 37. Les délégations en faveur d'un nouveau document autonome ont fait observer que la NGEDAP et la directive proposée traitaient de deux ensembles différents de mentions d'étiquetage (visant respectivement les emballages destinés à la vente au consommateur et les emballages non destinés à la vente au détail) et que ces deux documents visaient des parties prenantes différentes (c'est-à-dire les consommateurs, d'une part, et les opérateurs commerciaux, de l'autre). Au regard de l'adaptation du champ d'application et d'autres sections importantes nécessaire pour tenir compte des dispositions relatives aux emballages non destinés à la vente au détail, l'insertion de la directive dans la NGEDAP occasionnerait de la confusion et un surcroît de travail pouvant retarder la mise au point définitive de la directive et produire un document plus complexe difficile à utiliser par comparaison à la version actuelle de la norme.
- 38. Certains ont fait valoir qu'une partie des dispositions proposées dans la directive représentaient un fardeau inutile pour les gouvernements nationaux et l'industrie parce qu'une grande partie des renseignements requis étaient déjà inclus dans les documents électroniques ou sur support papier accompagnant l'envoi. Le Comité devrait se concentrer sur les dispositions qui étaient complémentaires de celles déjà disponibles ou exigées aux stades du contrôle des exportations et des importations, sans faire double emploi avec les dispositions de la NGEDAP qui portaient sur les emballages destinés à la vente au consommateur.
- 39. Un observateur a indiqué que le CCFL devrait s'abstenir, si possible, de faire référence aux autorités compétentes nationales afin de produire une directive harmonisée sur le plan international.
- 40. À la demande de l'Inde, une discussion informelle a eu lieu avec les délégations membres.

---

<sup>8</sup> CL 2017/71-FL; CX/FL 17/44/6; CX/FL 17/44/6-Add.1 (Argentine, Chili, Costa Rica, Égypte, Équateur, Jordanie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, ICBA, ICGMA, FIL, FIJU); CRD 7 (El Salvador, Philippines, Thaïlande, Union africaine, UE, Uruguay); CRD10 (Indonésie); CRD11 (République dominicaine); CRD13 (Fédération de Russie); CRD15 (Sénégal), CRD20 (Nicaragua); CRD21 (États-Unis d'Amérique, Inde, Costa Rica).

## **Conclusion**

41. Le Comité a fixé les décisions suivantes:
- a. conserver les lignes directrices en tant que document autonome;
  - b. faire référence aux textes du Codex pertinents afin d'assurer une cohérence;
  - c. constituer un groupe de travail électronique, présidé par l'Inde et coprésidé par le Costa Rica et les États-Unis et travaillant en anglais et en espagnol, en vue de poursuivre l'élaboration des lignes directrices pour examen à la prochaine session, tout en tenant compte des observations formulées au cours de la présente session et des points de vue exprimés en séance plénière;
  - d. étudier la possibilité de constituer un groupe de travail physique avant la prochaine session, présidé par l'Inde et coprésidé par le Costa Rica et les États-Unis et travaillant en anglais et en espagnol, en vue de tenir compte des observations formulées et de préparer une proposition révisée pour examen à la quarante-cinquième session du CCFL.

### **DOCUMENT DE TRAVAIL SUR L'ÉTIQUETAGE FRONTAL (Point 7 de l'ordre du jour)<sup>9</sup>**

42. Le Costa Rica, en qualité de président du groupe de travail électronique, a présenté le point à l'ordre du jour et rappelé que le mandat du groupe de travail ciblait trois grands sujets: dresser l'inventaire des systèmes actuels d'étiquetage nutritionnel frontal (ENF), déterminer s'il est nécessaire d'établir des principes sur l'ENF et préparer un document de travail sur l'ENF si la nécessité de tels principes était démontrée.
43. Le Costa Rica a ensuite donné un aperçu des résultats obtenus pour chacun des sujets et souligné la recommandation du groupe de travail électronique d'entreprendre un nouveau travail pour élaborer des directives harmonisées sur l'ENF.
44. La présidente du Comité a signalé au CCCFL l'atelier de sensibilisation à l'ENF tenu en marge de la session et observé que l'importance de l'assistance prouvait le grand intérêt porté au sujet. Elle a invité l'assemblée à faire des observations sur le document de travail pour déterminer si le lancement d'un nouveau travail était accueilli favorablement.
45. Le Comité a exprimé un large soutien à l'élaboration d'orientations sur l'utilisation d'informations nutritionnelles simplifiées sur la face avant des emballages.
46. Le Comité a noté les points suivants:
- i. Pour l'heure, il n'existe pas de directive internationale sur les pratiques optimales concernant l'ENF, et l'existence de multiples systèmes d'ENF peut aboutir à des obstacles techniques au commerce. Un nouveau travail sur les systèmes d'ENF offrirait des orientations scientifiques claires et transparentes aux gouvernements souhaitant appliquer ce type d'étiquetage, ce qui favoriserait l'harmonisation de ces systèmes et par conséquent faciliterait le commerce international.
  - ii. Le nouveau travail devrait inclure une définition de l'ENF ainsi que les aspects à prendre en compte dans ces systèmes d'étiquetage. En outre, certains se sont déclarés intéressés par des travaux sur les principes fondamentaux visant à suivre et à évaluer l'efficacité des systèmes d'ENF.
  - iii. Les systèmes d'ENF devraient s'appuyer sur des bases scientifiques et ne s'appliquer qu'aux aliments préemballés, avec peut-être un certain nombre d'exceptions.
  - iv. L'étiquetage nutritionnel frontal devrait fournir aux consommateurs des données nutritionnelles exactes et transparentes et présentées dans un format qui les aidera à comprendre facilement les informations nutritionnelles essentielles afin de faire des choix éclairés.

---

<sup>9</sup> CX/FL 17/44/7; CRD9 (El Salvador, Inde, Thaïlande, Union africaine, UE, FIL); CRD10 (Indonésie); CRD11 (République dominicaine); CRD13 (Fédération de Russie); CRD15 (Sénégal); CRD18 (FoodDrinkEurope); CRD19 (République de Corée); CRD20 (Nicaragua); CRD22 (Paraguay); CRD23 (Afrique du Sud); CRD24 (document de projet révisé sur l'étiquetage frontal).

- v. Il y avait peu de données publiées sur l'étiquetage nutritionnel frontal et des pays s'apprêtaient à en publier. Toutefois, les nouveaux éléments probants seront pris en compte.
- vi. La sensibilisation des consommateurs ainsi que des stratégies de communication, d'éducation, de suivi et d'évaluation sont des facteurs complémentaires essentiels au succès de tout système d'ENF.
- vii. L'étiquetage nutritionnel frontal ne devrait pas se substituer à la déclaration des éléments nutritifs.
- viii. Il convient d'envisager d'inclure des éléments positifs comme les fibres, les fruits et les légumes.
- ix. Il faudrait tenir compte des autres textes, en particulier ceux qui traitent des allégations nutritionnelles et fournissent des orientations en la matière.

#### **Document de projet du nouveau travail**

47. L'idée de lancer un nouveau travail ayant reçu un accueil largement favorable, le Comité a examiné le document de projet, précisé le champ d'application du travail, déterminé les principales questions à traiter et renvoyé le choix de l'emplacement du document à une étape ultérieure. Le Comité a en outre décidé que les principales questions à traiter devraient être assez générales et flexibles pour autoriser de plus amples discussions au sein du groupe de travail électronique. Le Comité a également observé que les examens de données effectués par l'OMS sur l'étiquetage nutritionnel ainsi que les autres textes pertinents du Codex sur l'étiquetage en plus des *Directives concernant l'étiquetage nutritionnel* (CXG 2-1985) seraient étudiés lors de l'élaboration des orientations.

#### **Conclusion**

48. Le Comité a décidé:
- a. d'entreprendre un nouveau travail pour élaborer des directives sur les systèmes d'étiquetage nutritionnel sur la face avant de l'emballage et de présenter le document de projet (annexe III) pour approbation à la quarante et unième session de la Commission du Codex Alimentarius;
  - b. de mettre sur pied un groupe de travail électronique présidé par le Costa Rica et coprésidé par la Nouvelle-Zélande qui travaillerait en anglais et en espagnol et, sous réserve de l'approbation du nouveau travail par la Commission à sa quarante et unième session, aurait le mandat suivant:
    - envisager la révision des *Directives concernant l'étiquetage nutritionnel* (CXG2-1985) et des autres directives du Codex pertinentes;
    - à partir des quatre (4) aspects clés i) objectif et champ d'application; ii) définitions d'ENF; iii) principes généraux; et iv) aspects à prendre en compte dans l'élaboration des systèmes d'ENF, établis à la section 3 («Principales questions à traiter») du document de projet, préparer un projet de directives aux fins de transmission pour observations et d'étude à la quarante-cinquième session du CCFL;
    - faire des recommandations sur l'emplacement des directives.

#### **Directives générales pour établir des profils nutritionnels**

49. Le Costa Rica a attiré l'attention du Comité sur un éventuel nouveau travail visant à élaborer des directives générales pour établir des profils nutritionnels. Le nouveau travail éventuel qui est proposé serait complémentaire au travail proposé sur l'ENF et pourrait être entrepris par le CCNFSDU.
50. Le Comité a décidé d'informer le CCNFSDU du nouveau travail sur l'étiquetage nutritionnel frontal et de le prier d'étudier la manière dont il pourrait y contribuer.

#### **DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LES ALLÉGATIONS RELATIVES À LA PRÉFÉRENCE DES CONSOMMATEURS (Point 8 de l'ordre du jour)<sup>10</sup>**

51. La Turquie a présenté ce point et résumé les principales constatations du document de travail en attirant l'attention du Comité sur les conclusions et les recommandations qui y figurent.

---

<sup>10</sup> CX/FL 17/44/8; CRD9 (El Salvador, Inde, Thaïlande, Union africaine, UE, FIL); CRD10 (Indonésie); CRD11 (République dominicaine); CRD13 (Fédération de Russie); CRD15 (Sénégal).

**Conclusion**

52. Le Comité s'est accordé sur les points suivants:
- l'information fournie dans le document s'est révélée utile;
  - il n'est pas nécessaire d'entreprendre un nouveau travail à ce stade;
  - cette question pourrait être traitée dans le cadre de la discussion sur les travaux futurs (Point 9 de l'ordre du jour).

**TRAVAUX FUTURS ET ORIENTATIONS DU CCFL (Point 9 de l'ordre du jour)<sup>11</sup>**

53. Le Canada a présenté le point et noté que le document de travail traitait des travaux antérieurs ainsi que des travaux actuels et éventuels du Comité. La délégation a proposé que le Comité examine les points exposés, en particulier les travaux du CCFL à venir.
54. Le Comité a examiné les points susceptibles de retenir son attention à l'avenir et noté l'appui général dont ils jouissent, en particulier les aspects suivants: ventes par Internet/cybercommerce, étiquetage des allergènes, innovation – utilisation de la technologie dans l'étiquetage des denrées alimentaires; étiquetage des boissons alcoolisées; critères pour la définition de descripteurs nutritionnels «teneur élevée en» relatifs aux matières grasses, aux sucres et au sodium; et étiquetage des aliments conditionnés dans des emballages groupés.
55. Bien que ces points aient reçu un appui général, certaines inquiétudes se sont fait jour en ce qui concerne l'étiquetage des boissons alcoolisées, à savoir que certains points soulevés dans le document de discussion de l'OMS excédaient le mandat du CCFL (par ex., les mises en garde sur l'étiquette). Ces éléments devraient être traités par les gouvernements nationaux et ne devraient pas figurer parmi les travaux futurs. D'autres instances internationales comme l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) et la Fédération internationale des vins et spiritueux (FIVS) avaient déjà accompli un travail considérable sur les boissons alcoolisées, et le travail du Codex n'était alors pas nécessaire. Par ailleurs, une revue complète de la législation nationale et des activités de instances internationales s'imposait.
56. Des pays de la région africaine ont souligné le besoin de se pencher sur l'étiquetage de l'alcool en raison de l'accessibilité et de la consommation accrues de boissons alcoolisées dans leurs pays. Les systèmes d'étiquetage existants dans ces pays ne fournissaient pas suffisamment d'information, telle que la teneur en alcool et, dans certains cas, l'alcool était offert dans des quantités aussi minimes que 100 ml sans étiquetage.
57. Le Comité a noté que tout travail à entreprendre devrait l'être dans le cadre du mandat du CCFL et que des renseignements sur la situation actuelle seraient nécessaires pour entamer ces nouveaux travaux.

**Conclusion**

58. Le Comité est convenu de la rédaction de documents de discussion sur les sujets énumérés ci-dessous:
- ventes par Internet/cybercommerce, par le Royaume-Uni avec l'assistance du Chili, de l'Inde, du Japon et du Ghana;
  - étiquetage de substances allergènes, par l'Australie avec l'assistance du Royaume-Uni et des États-Unis;
  - innovation – utilisation de la technologie dans l'étiquetage des denrées alimentaires, par le Canada;
  - étiquetage de l'alcool, par la Fédération de Russie avec l'assistance de l'UE, du Ghana, de l'Inde et du Sénégal;
  - critères pour la définition de descripteurs nutritionnels «à teneur élevée en» pour les matières grasses, les sucres et le sodium, par le Canada et l'Inde;
  - étiquetage de denrées alimentaires conditionnées dans des emballages groupés (y compris présentation commune) par la Colombie.

---

<sup>11</sup> CL 2016/31-FL; CX/FL 17/44/9; CRD9 (El Salvador, Inde, Thaïlande; Union africaine, UE, FIL); CRD10 (Indonésie); CRD11 (République dominicaine); CRD14 (Paraguay); CRD15 (Sénégal).

59. Le Comité a par ailleurs décidé que des informations seraient sollicitées au moyen d'une lettre circulaire sur les pratiques courantes, les enjeux et le rôle que le CCFL pourrait jouer dans les domaines identifiés ou, s'agissant de l'étiquetage de l'alcool et des substances allergènes pour lesquels des dispositions existent déjà dans le Codex, pour étudier comment approfondir son action.
60. La présidente a précisé que la définition de nouveaux travaux éventuels n'empêchait pas d'en proposer d'autres, si le besoin s'en faisait sentir.

#### **Document de travail à venir et processus d'établissement de priorités**

61. Le Comité a rappelé la décision prise à la quarante-troisième session du CCFL voulant que tout document de travail serait tenu à jour à chaque session et confié chaque fois à une délégation différente et qu'une méthode d'établissement de priorités pourrait être prise en compte<sup>12</sup>.
62. Un observateur a fait remarquer qu'en établissant ses priorités de travail, le CCFL devrait envisager de quantifier les risques pour la santé et les risques d'induire en erreur les consommateurs en s'inspirant du processus mis en place par le CCFH.

#### **Conclusion**

63. Le Comité a retenu les options suivantes:
- a. l'Inde se chargera d'actualiser le document et d'élaborer une démarche de priorisation;
  - b. Le Secrétariat diffusera une lettre circulaire invitant les membres et les observateurs à fournir des informations sur les questions émergentes pour inclusion dans le document;
  - c. les questions soulevées antérieurement au sein du Comité, notamment les allégations relatives à la préférence des consommateurs (Point 8 de l'ordre du jour) et les arômes et aromatisants (Point 2 de l'ordre du jour), pourraient être incluses dans le document à venir;
  - d. le document sera mis à jour à chaque session sous la responsabilité chaque fois d'une délégation différente.

#### **AUTRES QUESTIONS (Point 10 de l'ordre du jour)**

64. Le Comité a noté qu'il n'y avait aucune autre question à traiter.

#### **DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 11 de l'ordre du jour)**

65. Le Comité a été informé que sa quarante-cinquième session se tiendrait dans environ 18 mois. Les dispositions finales sont assujetties à une confirmation par le pays hôte et le Secrétariat du Codex.

---

<sup>12</sup> REP16/FL, paragraphe 71.

**ANNEXE I**

**LIST OF PARTICIPANTS  
LISTE DES PARTICIPANTS  
LISTA DE PARTICIPANTES**

**CHAIRPERSONS  
PRÉSIDENTES  
PRESIDENTAS**

Ms Lyzette Lamondin  
Executive Director  
Food Import Export and Consumer Protection Directorate  
Canadian Food Inspection Agency  
1400 Merivale Road  
Ottawa  
Canada  
Email: [Lyzette.Lamondin@inspection.gc.ca](mailto:Lyzette.Lamondin@inspection.gc.ca)

Dr Laura Mendoza  
Director General  
Instituto Nacional de Alimentación y Nutrición (INAN)  
Avenida Santísima Trinidad e Itapua  
Asunción  
Paraguay  
Email: [dralmendoza@gmail.com](mailto:dralmendoza@gmail.com)

**MEMBER NATIONS AND MEMBER ORGANIZATIONS  
ÉTATS MEMBRES ET ORGANISATIONS MEMBRES  
ESTADOS MIEMBROS Y ORGANIZACIONES MIEMBROS**

**ARGENTINA – ARGENTINE**

Dr Andrea Nilda Calzetta Resio  
Supervisor Técnico de Aprobación de Productos  
Alimenticios  
Coordinación General de Aprobación de Productos  
Alimenticios  
Servicio Nacional de Sanidad y Calidad  
Agroalimentaria  
Azopardo 1020 2nd. Floor (1107)  
Ciudad Autónoma de Buenos Aires  
Argentina  
Email: [acalzet@senasa.gov.ar](mailto:acalzet@senasa.gov.ar)

Ms Gabriela Catalani  
Punto Focal Codex  
Ministerio de Agroindustria  
Azopardo 1025  
CABA  
Argentina  
Email: [martin\\_territorial@hotmail.com](mailto:martin_territorial@hotmail.com)

Ms María Carla Cecchin  
Directora de Asuntos Científicos y Regulatorios  
para South Latin  
Coca-Cola  
CABA  
Argentina  
Email: [carlcecchin@coca-cola.com](mailto:carlcecchin@coca-cola.com)

Ms Maria Celina Moreno  
Dirección de Agroalimentos  
Ministerio de Agroindustria  
Argentina  
Email: [celmor@magyp.gob.ar](mailto:celmor@magyp.gob.ar)

Ms Claudia Viano  
Departamento de Legislación y Normatización  
Dirección de Evaluación y Registro de Alimentos  
Instituto Nacional de Alimentos  
Estados Unidos 25  
C1101AAA - Ciudad Autónoma de Buenos Aires  
Argentina  
Email: [claudia.viano@anmat.gov.ar](mailto:claudia.viano@anmat.gov.ar)

**AUSTRALIA - AUSTRALIE**

Ms Elizabeth Flynn  
 Assistant Secretary  
 Preventive Health Policy Branch  
 Commonwealth Department of Health  
 MDP 707 GPO Box 9848  
 Canberra ACT  
 Australia  
 Email: [elizabeth.flynn@health.gov.au](mailto:elizabeth.flynn@health.gov.au)

Ms Jenny Hazelton  
 Manager, Labelling and Information Standards  
 Food Standards Australia New Zealand  
 PO Box 5423  
 Kingston ACT  
 Australia  
 Email: [jenny.hazelton@foodstandards.gov.au](mailto:jenny.hazelton@foodstandards.gov.au)

**BELGIUM - BELGIQUE - BÉLGICA**

Mr Jean Pottier  
 Regulatory Expert Food Labelling, Nutrition and  
 Health Claims  
 Food, Feed and other consumption product  
 FPS Health, Food Chain Safety and Environment  
 Animal, Plant and Food Directorate  
 Eurostation | Place Victor Horta, 40/10  
 Brussels  
 Belgium  
 Email: [Jean.Pottier@health.belgium.be](mailto:Jean.Pottier@health.belgium.be)

Mr Luc Ogiers  
 Director  
 General Directorate international economy  
 FPS Economy, SME  
 Rue du Progrès, 50  
 Bruxelles  
 Belgium  
 Email: [luc.ogiers@economie.fgov.be](mailto:luc.ogiers@economie.fgov.be)

**BRAZIL - BRÉSIL - BRASIL**

Dr Guilherme Antonio Costa Junior  
 Chair of the Codex Alimentarius Commission  
 Secretariat of Agribusiness International Relations  
 (SRI)  
 Ministry of Agriculture, Livestock and Food Supply  
 Esplanada dos Ministerios Bl.D  
 Brasilia  
 Brésil  
 Email: [guilherme.costa@agricultura.gov.br](mailto:guilherme.costa@agricultura.gov.br)

Mr Rodrigo Martins De Vargas  
 Specialist on Regulation and Health Surveillance  
 Brazilian Health Regulatory Agency (ANVISA)  
 SIA, Trecho 5, Área Especial 57, Brasília-DF  
 Brasília  
 Brazil  
 Tel: +55 (61) 3462-6514  
 Email: [rodrigo.vargas@anvisa.gov.br](mailto:rodrigo.vargas@anvisa.gov.br)

Mrs Renata De Araujo Ferreira  
 Specialist on Regulation and Health Surveillance  
 Brazilian Health Surveillance Agency (ANVISA)  
 SIA Trecho 5, sector especial 57, 2 andar, sala 2  
 Brasília  
 Brazil  
 Email: [renata.ferreira@anvisa.gov.br](mailto:renata.ferreira@anvisa.gov.br)

Ms Érika Nunes Sene  
 Regulatory Affairs Analyst  
 Associação Brasileira das Indústrias da  
 Alimentação (ABIA)  
 Av. Brigadeiro Faria Lima, 1478 - 11º andar  
 São Paulo  
 Brazil  
 Email: [detec@abia.org.br](mailto:detec@abia.org.br)

Mr Cesar Augusto Vandesteen Junior  
 Official Veterinary Inspector  
 Ministry of Agriculture, Livestock and Food Supply –  
 MAPA  
 Brasília  
 Brazil  
 Email: [cesar.vandesteen@agricultura.gov.br](mailto:cesar.vandesteen@agricultura.gov.br)

Ms Juliana Yuki Yamamaru  
 Regulatory Affairs Specialist  
 Confederação Nacional da Indústria  
 Rua Vergueiro, 1737 – Vila Mariana -  
 São Paulo  
 Brazil  
 Email: [juliana\\_yamamaru@br.ajinomoto.com](mailto:juliana_yamamaru@br.ajinomoto.com)

**CANADA – CANADÁ**

Ms Kathy Twardek  
 Director  
 Consumer Protection and Market Fairness Division  
 Canadian Food Inspection Agency  
 1400 Merivale Road T2-6-141  
 Ottawa  
 Canada  
 Email: [kathy.Twardek@Inspection.gc.ca](mailto:kathy.Twardek@Inspection.gc.ca)

Mr Jonathan Clifford  
 Country Regulatory Affairs Manager  
 Unilever Canada Inc.  
 160 Bloor Street East, Suite 1400  
 Toronto  
 Canada  
 Tel: 1-416-518-1079  
 Email: [jonathan.clifford@unilever.com](mailto:jonathan.clifford@unilever.com)

Mr Nicholas Gauthier  
 Senior Trade Policy Analyst  
 Agriculture and Agri-Food Canada  
 1341 Basline rd T5-5-352, ON K1A 0C5  
 Ottawa  
 Canada  
 Email: [nicholas.gauthier@agr.gc.ca](mailto:nicholas.gauthier@agr.gc.ca)

Ms Charmaine Kuran  
 Section Head, Nutrition Composition  
 Health Canada  
 Bureau of Nutritional Sciences  
 251 Sir Frederick Banting Driveway (2203E)  
 Ottawa  
 Canada  
 Email: [charmaine.kuran@canada.ca](mailto:charmaine.kuran@canada.ca)

**CHILE – CHILI**

Mr Emilio Matas  
 Asesor  
 Servicio Nacional del Consumidor, SERNAC  
 Ministerio de Economía, Fomento y Turismo  
 Santiago  
 Chile  
 Email: [ematas@sernac.cl](mailto:ematas@sernac.cl)

Mrs Karla Carmona Araya  
Asesor  
Agencia Chilena para la Inocuidad y Calidad Alimentaria, ACHIPIA  
Ministerio de Agricultura  
Nueva York 17, piso 4  
Santiago  
Chile  
Email: [karla.carmona@achipia.gob.cl](mailto:karla.carmona@achipia.gob.cl)

Ms Marisol Figueroa  
Gerente General  
AB Chile, Alimentos y Bebidas de Chile  
Santiago  
Chile  
Email: [mfigueroa@abchile.com](mailto:mfigueroa@abchile.com)

Ms Gisela Rodríguez  
Gerente de Asuntos Científicos y Regulatorios.  
Coca-Cola de Chile  
Santiago  
Chile  
Email: [gisrodriguez@coca-cola.com](mailto:gisrodriguez@coca-cola.com)

#### **COLOMBIA – COLOMBIE**

Ms Paula Andrea Patiño Sandoval  
Chemical Engineer and Food Engineer  
Official Food Inspection Functionary  
INVIMA  
Carrera 10 64 28  
Bogotá  
Colombia  
Email: [ppatinos@invima.gov.co](mailto:ppatinos@invima.gov.co)

Ms Monica Cuellar Sánchez  
Innovation Director  
Acepalma S.A  
Calle 90 # 19-41 Oficina 303-304  
Bogotá  
Colombia  
Tel: 57 3171387  
Email: [director.innovacion@gmail.com](mailto:director.innovacion@gmail.com)

Mr Igor Gutierrez  
Profesional  
Ministerio de Comercio  
Calle 28 # 13A 15  
Bogotá  
Colombia  
Email: [igutierrez@mincit.gov.co](mailto:igutierrez@mincit.gov.co)

Ms Alexandra Mondragón  
Responsable Salud y Nutrición  
Cenipalma  
Cra 10 # 69A -44  
Bogotá  
Colombia  
Email: [amondragon@cenipalma.org](mailto:amondragon@cenipalma.org)

#### **COSTA RICA**

Mrs Melina Flores Rodríguez  
Asesor Codex  
Codex Costa Rica  
Ministerio de Economía Industria y Comercio  
400 m al Oeste de la Contraloría General de la República, Sabana Sur  
San Jose  
Costa Rica  
Email: [mflores@meic.go.cr](mailto:mflores@meic.go.cr)

Mrs Mónica Elizondo Andrade  
Asuntos Científicos y Regulatorios  
Cámara Costarricense de Industria Alimentaria (CACIA)  
75 mts sur de la Contraloría  
San Jose  
Costa Rica  
Email: [melizondo@cacia.org](mailto:melizondo@cacia.org)

Mr Jorge Arturo Jara  
I Vicepresidente de CACIA  
Miembro Comité Nacional del Codex Costa Rica  
Cámara Costarricense de la Industria Alimentaria (CACIA)  
San José  
Costa Rica  
Email: [jajara@coca-cola.com](mailto:jajara@coca-cola.com)

#### **CUBA**

Mrs Olga Maria Valdes Almaral  
Especialista  
Ministerio de la Industria Alimentaria  
Avenida 41 entre 46y 48 Playa  
La Habana  
Cuba  
Email: [jfelix@cgdc.cu](mailto:jfelix@cgdc.cu)

Mr Jose Fu Wong  
Especialista  
Ministerio de la Industria Alimentaria  
Avenida 41 entre 46y 48 Playa  
La Habana  
Cuba  
Email: [jfelix@cgdc.cu](mailto:jfelix@cgdc.cu)

#### **DENMARK - DANEMARK - DINAMARCA**

Mrs Pernille Lundquist Madsen  
Deputy Head, Chemicals and Food Quality Division  
Danish Veterinary and Food Administration  
Stationsparken 31  
Glostrup  
Denmark  
Email: [plum@fvst.dk](mailto:plum@fvst.dk)

Mrs Linda Jensen  
Chief Adviser  
Danish Agriculture and Food Council  
Axeltorv 3  
Copenhagen V  
Denmark  
Email: [lmj@lf.dk](mailto:lmj@lf.dk)

#### **DOMINICAN REPUBLIC – DOMINICAINE, RÉPUBLIQUE – DOMINICANA, REPÚBLICA**

Mr Modesto Buenaventura Pérez Blanco  
Coordinador Normas Alimenticias  
Dirección General Medicamentos, Alimentos y Productos Sanitarios (DIGEMAPS)  
Ministerio de Salud Pública y Asistencia Social (MSP)  
Av. Tiradentes Esq. Av. Héctor H. Hernández, Ens. La Fé  
Dominican Republic  
Email: [codex.pccdor@msp.gob.do](mailto:codex.pccdor@msp.gob.do)

Eng Pedro De Padua  
 Supervisor Nacional Alimentos  
 Dirección General de Medicamentos, Alimentos y  
 Productos Sanitarios (DIGEMAPS)  
 Ministerio de Salud Pública y Asistencia Social  
 (MSP)  
 Av. H. Homero Hernández esq. Av. Tiradentes,  
 Ens. La Fé, D.N.  
 Santo Domingo, D. N.  
 Dominican Republic  
 Email: [pedro.padua@ministeriodosalud.gob.do](mailto:pedro.padua@ministeriodosalud.gob.do)

Mrs Luisana Valdez  
 Encargada del Depto. de Calidad y Buenas  
 Prácticas Comerciales  
 Depto. de Calidad y Buenas Prácticas Comerciales  
 Instituto Nacional de Protección de los Derechos  
 del Consumidor, Pro Consumidor.  
 Av. Charles Summer No. 33, Los Prados.  
 Santo Domingo, D.N.  
 Dominican Republic  
 Email: [luisana.valdez@proconsumidor.gob.do](mailto:luisana.valdez@proconsumidor.gob.do)

#### **ECUADOR - ÉQUATEUR**

Ms Mónica Alexandra Quinatoa Osejos  
 Analista de Establecimientos  
 Dirección Nacional de Control Sanitario  
 Ministerio de Salud Pública  
 Av. República de El Salvador 36-64 Y Suecia  
 Quito  
 Ecuador  
 Email: [monica.quinatoa@msp.gob.ec](mailto:monica.quinatoa@msp.gob.ec)

#### **EL SALVADOR**

Mrs Mariana Gomez  
 Director  
 OSARTEC  
 1a. calle poniente, final 41, Av. Norte No. 18,  
 colonia Flor Blanca.  
 San Salvador  
 El Salvador  
 Email: [mgomez@osartec.gob.sv](mailto:mgomez@osartec.gob.sv)

#### **ESTONIA - ESTONIE**

Mrs Reili Kivilo  
 Adviser  
 Food Safety Department  
 Ministry of Rural Affairs  
 Lai Street 39//41  
 Tallinn  
 Estonia  
 Email: [reili.kivilo@agri.ee](mailto:reili.kivilo@agri.ee)

Ms Külli Johanson  
 Chief Specialist  
 Food Safety Department  
 Ministry of Rural Affairs  
 Lai tn 39 // Lai tn 41  
 Tallinn  
 Estonia  
 Email: [kylli.johanson@agri.ee](mailto:kylli.johanson@agri.ee)

Mr Alexander Rogge  
 Policy Officer - Member of the Estonian delegation  
 General Secretariat  
 Council of the European Union  
 Rue de la Loi, 175  
 Bruxelles  
 Belgium  
 Email: [alexander.rogge@consilium.europa.eu](mailto:alexander.rogge@consilium.europa.eu)

#### **EUROPEAN UNION - UNION EUROPÉENNE - UNIÓN EUROPEA**

Mr Sebastien Goux  
 Deputy Head of Unit  
 Directorate General Health and Food Safety  
 European Commission  
 Rue Froissart 101 Office: 02/048  
 Brussels  
 Belgium  
 Email: [sebastien.goux@ec.europa.eu](mailto:sebastien.goux@ec.europa.eu)

Mrs Ersilia Moliterno  
 Administrator  
 Directorate-General for Agriculture and Rural  
 Development  
 European Commission  
 Brussels  
 Belgium  
 Email: [Consiglia.Moliterno@ec.europa.eu](mailto:Consiglia.Moliterno@ec.europa.eu)

Ms Sabine Pelsser  
 Administrator  
 DG SANTE  
 European Commission  
 RUE FROISSART 101  
 Brussels  
 Belgium  
 Email: [Sabine.PELSSER@ec.europa.eu](mailto:Sabine.PELSSER@ec.europa.eu)

#### **FIJI - FIDJI**

Mrs Sanjeshni Sanjuka Devi  
 Assurance & Compliance Officer  
 Trades  
 Biosecurity of Fiji  
 Level 3, FNPF Plaza 1, Ellery Street  
 Suva  
 Fiji  
 Email: [devis@baf.com.fj](mailto:devis@baf.com.fj)

Ms Deepika Darshani Lata  
 Microbiologist  
 Plants & Animals  
 Biosecurity Of Fiji  
 Level 3, Fnpf Plaza 1, Ellery Street  
 Suva  
 Fiji  
 Email: [dlata@baf.com.fj](mailto:dlata@baf.com.fj)

#### **FINLAND - FINLANDE – FINLANDIA**

Ms Anne Haikonen  
 Legislative Counsellor  
 Ministry of Agriculture and Forestry  
 P.O. Box 30 FI-00023 Government  
 Helsinki  
 Finland  
 Email: [anne.haikonen@mmm.fi](mailto:anne.haikonen@mmm.fi)

**FRANCE - FRANCIA**

Mrs Sophie Dussours  
Chargée de Mission  
Bureau 4D  
DGCCRF  
France  
Email: [sophie.dussours@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:sophie.dussours@dgccrf.finances.gouv.fr)

**GERMANY - ALLEMAGNE – ALEMANIA**

Dr Katrin Stolle  
Deputy Head of Division  
Food Labelling  
Federal Ministry of Food and Agriculture  
Wilhelmstraße 54  
Berlin  
Germany  
Email: [katrin.stolle@bmel.bund.de](mailto:katrin.stolle@bmel.bund.de)

Ms Angelika Mrohs  
Managing Director  
German Federation for Food Law and Food  
Science (BLL e.V.)  
Claire-Waldoff-Straße 7  
Berlin  
Germany  
Email: [amrohs@bll.de](mailto:amrohs@bll.de)

**GHANA**

Mrs Isabella Mansa Agra  
Ag. Deputy Chief Executive (FID)  
Food Inspection (FID)  
Food and Drugs Authority  
P.O. Box CT 2783 Cantonments Accra  
Accra  
Ghana  
Email: [isabella.agra@fdaghana.gov.gh](mailto:isabella.agra@fdaghana.gov.gh)

Mrs Faustina Adjoa Mansah Atupra  
Principal Regulatory Officer  
Food Evaluation and Registration  
Food and Drugs Authority  
P. O. Box CT 2783 Cantonments, Accra  
Accra  
Ghana  
Email: [faustina.atupra@fdaghana.gov.gh](mailto:faustina.atupra@fdaghana.gov.gh)

**INDIA - INDE**

Mr Aditya Jain  
Senior Manager  
National Dairy Development Board  
Opposite Jagnath Mahadev  
Anand, Gujarat  
India  
Tel: 91-2692-260148, 226235  
Email: [aditya@nddb.coop](mailto:aditya@nddb.coop)

Ms Sakshee Pipliyal  
Technical Officer  
Codex  
Food Safety and Standards Authority of India  
FDA Bhawan Near Bal Bhavan Kotla Road  
New Delhi  
India  
Email: [sakee25@gmail.com](mailto:sakee25@gmail.com)

Ms Mili Bhattacharya  
Senior Manager  
Scientific, Nutrition and Regulatory Affairs  
Coca-Cola India Pvt Ltd  
Delhi  
India  
Email: [mbhattacharya@coca-cola.com](mailto:mbhattacharya@coca-cola.com)

**INDONESIA - INDONÉSIE**

Mrs Adrianti -  
Head of Subdirector of Processed Food  
Standardization  
Directorate of Food Product Standardization  
National Agency of Drug and Food Control  
Jl. Percetakan Negara No.23, Building F, 3rd Floor,  
Jakarta Pusat  
Jakarta  
Indonesia  
Email: [codexbpom@yahoo.com](mailto:codexbpom@yahoo.com)

**IRELAND - IRLANDE - IRLANDA**

Dr David W Nolan  
Head of Division  
Veterinary Public Health and Food Safety Policy  
Department of Agriculture, Food and the Marine  
Agriculture House Kildare Street Dublin 2  
Dublin  
Ireland  
Email: [davidwnolan@agriculture.gov.ie](mailto:davidwnolan@agriculture.gov.ie)

**ITALY - ITALIE – ITALIA**

Mr Ciro Impagnatiello  
Codex Contact Point  
Department of the European Union and  
International Policies and of the Rural Development  
Ministry of Agricultural Food and Forestry Policies  
Via XX Settembre, 20  
Rome  
Italy  
Email: [c.impagnatiello@politicheagricole.it](mailto:c.impagnatiello@politicheagricole.it)

**JAPAN - JAPON - JAPÓN**

Ms Mayu Nishikawa  
Deputy Director  
Food Labelling Division  
Consumer Affairs Agency  
3-1-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku,  
Tokyo  
Japan  
Email: [g.codex-j@caa.go.jp](mailto:g.codex-j@caa.go.jp)

Prof Satoshi Ishizuka  
Adviser  
Laboratory of Nutritional Biochemistry Research  
Faculty of Agriculture  
Hokkaido University  
Kita 9, Nishi 9, Kita-ku, Sapporo  
Hokkaido  
Japan  
Email: [toshitaka.masuda@caa.go.jp](mailto:toshitaka.masuda@caa.go.jp)

Dr Yayoi Tsujiyama  
Acting Director for International Standards Office  
Food Safety Policy Division, Food Safety and  
Consumer Affairs Bureau  
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries  
1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku  
Tokyo  
Japan  
Email: [yayoi\\_tsujiyama170@maff.go.jp](mailto:yayoi_tsujiyama170@maff.go.jp)

#### **MEXICO - MEXIQUE – MÉXICO**

Ms Tania Daniela Fosado Soriano  
Punto de Contacto Codex  
Dirección General de Normas  
Secretaría de Economía  
Convento de San Lorenzo No. 12 Jardines de  
Santa Mónica  
Mexico  
Email: [tania.fosado@economia.gob.mx](mailto:tania.fosado@economia.gob.mx)

#### **MOROCCO - MAROC - MARRUECOS**

Mr Oussama Nadifi  
Chef de division de la réglementation et  
normalisation  
Agriculture  
Office National de Sécurité Sanitaire des Produits  
Alimentaires  
Avenue Hadj Ahmed Cherkaoui, Agdal  
Rabat  
Morocco  
Tel: +212673997816  
Email: [Oussama.Nadifi@onssa.gov.ma](mailto:Oussama.Nadifi@onssa.gov.ma)

#### **NETHERLANDS - PAYS-BAS - PAÍSES BAJOS**

Ms Inge Stoelhorst  
Policy Coordinator  
Nutrition, Health Protection and Prevention  
Department  
Ministry of Health, Welfare and Sport  
Parnassusplein 5  
Den Haag  
Netherlands  
Email: [i.stoelhorst@minvws.nl](mailto:i.stoelhorst@minvws.nl)

#### **NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE - NUEVA ZELANDIA**

Ms Jenny Reid  
Manager  
Regulation and Assurance  
Ministry for Primary Industries  
25 The Terrace  
Wellington  
New Zealand  
Email: [jenny.reid@mpi.govt.nz](mailto:jenny.reid@mpi.govt.nz)

Ms Phillippa Hawthorne  
Senior Adviser  
Regulation and Assurance  
Ministry for Primary Industries  
25 The Terrace  
Wellington  
New Zealand  
Email: [Phillippa.hawthorne@mpi.govt.nz](mailto:Phillippa.hawthorne@mpi.govt.nz)

#### **NICARAGUA**

Ms Miriam Carolina Canda Toledo  
Punto de Contacto del Codex  
Dirección de Normalización y Metrología  
Ministerio de Fomento, Industria y Comercio  
Km 6, carretera a Masaya  
Managua  
Nicaragua  
Email: [codex@mific.gob.ni](mailto:codex@mific.gob.ni)

Mr Joe Henry Thompson Argüello  
Asesor  
Ministerio de Fomento, Industria y Comercio  
Km 6 carretera a Masaya  
Managua  
Nicaragua  
Email: [consultcustomjoe@gmail.com](mailto:consultcustomjoe@gmail.com)

#### **NIGERIA – NIGÉRIA**

Mr Godwin Etim Akwa  
Deputy Director  
National Agency for Food and Drug Administration  
and Control  
Plot 1 Isolo Industrial Estate, Isolo Oshodi Apapa  
Express Way  
Lagos  
Nigeria  
Email: [g\\_akwa@yahoo.co.uk](mailto:g_akwa@yahoo.co.uk)

Mr Fred Nduka Chiazor  
Scientific and Regulatory Affairs Director  
Coca-Cola Nigeria Limited  
16 Gerrard Road, Ikoyi  
Lagos  
Nigeria  
Email: [fchiazor@coca-cola.com](mailto:fchiazor@coca-cola.com)

Mrs Chinyere Innocencia Ikejiofor  
Chief Laboratory Technologist  
National Agency for Food and Drug Administration  
and Control  
Plot 1, Isolo Industrial Scheme, Oshodi-Apapa  
Express Way, Isolo  
Lagos  
Nigeria  
Email: [chyikejiofor@gmail.com](mailto:chyikejiofor@gmail.com)

Mrs Ogochukwu Nkolika Mainasara  
Food Safety NAFDAC Technical Advisor  
MONAI Multi Solutions LTD  
29 Adediran Ajoa Road, Ajoa Estate Anthony  
Lagos  
Nigeria  
Email: [manaogo2000@yahoo.com](mailto:manaogo2000@yahoo.com)

#### **PARAGUAY**

Mrs Zuny Mabel Zarza De Riquelme  
Coordinadora del Subcomité del Codex sobre  
Etiquetado de los Alimentos  
Instituto Nacional de Alimentación y Nutrición  
(INAN)  
Asunción  
Paraguay  
Email: [zmzarza@hotmail.com](mailto:zmzarza@hotmail.com)

Mrs María Eugenia Alvarenga Torres  
 Coordinadora general de Subcomité del Codex del  
 INAN  
 Instituto Nacional de Alimentación y Nutrición  
 (INAN)  
 Email: [marualto@hotmail.com](mailto:marualto@hotmail.com)

Mrs Patricia Echeverría  
 Directora de Registros y Habilitaciones Alimentarias  
 Instituto Nacional de Alimentación y Nutrición  
 (INAN)  
 Asunción  
 Paraguay  
 Email: [pecheverria640@gmail.com](mailto:pecheverria640@gmail.com)

Dr Lilian Martínez De Alonso  
 Director General  
 Instituto Nacional de Tecnología, Normalización y  
 Metrología (INTN)  
 Asunción  
 Paraguay  
 Email: [ldealonso@intn.gov.py](mailto:ldealonso@intn.gov.py)

Mr Javier Romero  
 Miembro Comité Nacional del Codex Alimentarius  
 Capitulo Paraguay (CONACAP)  
 CONACAP  
 Asunción  
 Paraguay  
 Email: [javier@chortitzer.com.py](mailto:javier@chortitzer.com.py)

Eng Fernando Ríos  
 Director de Calidad e Inocuidad de Agricultura  
 Orgánica  
 Servicio Nacional de Calidad y Sanidad Vegetal y  
 de Semillas (SENAVE)  
 Asunción  
 Paraguay  
 Email: [fernando.rios@senave.gov.py](mailto:fernando.rios@senave.gov.py)

Mrs Ana Sagalés  
 Miembro Comité Nacional del Codex Alimentarius  
 Capitulo Paraguay (CONACAP)  
 CONACAP  
 Email: [ana.sagales@unilever.com](mailto:ana.sagales@unilever.com)

#### **PERU - PÉROU - PERÚ**

Mrs Claudia Rosa Alzamora Gutierrez  
 Coordinadora de Comisión Técnica del Comité del  
 Codex sobre Etiquetado de los Alimentos  
 Comité Nacional del Codex Alimentarius Peru  
 INACAL-Calle Las Camelias 817, San Isidro  
 Lima  
 Peru  
 Email: [calzamora@inacal.gob.pe](mailto:calzamora@inacal.gob.pe)

Mr Jorge Augusto Vigil Mattos  
 Miembro de Comisión Técnica Nacional de Grasas  
 y Aceites  
 Comité Nacional del Codex Alimentarius Peru  
 Tizon y Bueno n.º 709 - Jesús María  
 Lima  
 Peru  
 Email: [jvigil@snp.org.pe](mailto:jvigil@snp.org.pe)

#### **REPUBLIC OF KOREA - RÉPUBLIQUE DE CORÉE - REPÚBLICA DE COREA**

Dr Siyoung Lee  
 Scientific officer  
 Food Safety Labelling and Certification  
 Ministry of food and drug safety  
 Osong Health Technology Administration complex  
 187, Osongseangmyeong2-ro, Osong-  
 eup, Heungdeok-gu, Cheongju-si, Chungcheongbuk-  
 do, 28159, Korea  
 Cheong-Ju  
 Republic of Korea  
 Email: [leesy0901@korea.kr](mailto:leesy0901@korea.kr)

Dr Sangbeom Lee  
 Scientific Officer  
 National Institute of Agricultural Sciences  
 Ministry of Agriculture, Food, and Rural Affairs  
 166, Nongsaengmyeong-ro, Wanju-gun, Jellabuk-  
 do  
 Wanju-gun  
 Republic of Korea  
 Email: [korealee@korea.kr](mailto:korealee@korea.kr)

Ms Songyi Han  
 CODEX researcher  
 Food Safety Labelling and Certification  
 Ministry of food and drug safety  
 Osong Health Technology Administration Complex  
 187, Osongseangmyeong2-ro, Osong-  
 eup, Heungdeok-gu, Cheongju-si, Chungcheongbuk-  
 do, 28159, Korea  
 Cheongju-si  
 Republic of Korea  
 Email: [sy4513@korea.kr](mailto:sy4513@korea.kr)

Ms Jeonghae Rho  
 Director  
 Korea Culinary Science Institute  
 Email: [jeonghaerho@gmail.com](mailto:jeonghaerho@gmail.com)

Mr Jinwoo Kim  
 Researcher  
 Korea food research institute  
 Republic of Korea  
 Email: [Kim.Jin-woo@kfri.re.kr](mailto:Kim.Jin-woo@kfri.re.kr)

#### **RUSSIAN FEDERATION - FÉDÉRATION DE RUSSIE - FEDERACIÓN DE RUSIA**

Dr Julia Kalinova  
 Expert  
 Consumer Market Participants Union  
 1-y Schipkovsky per., 20, 403a  
 Moscow  
 Russian Federation  
 Email: [yuliya.kalinova@yahoo.com](mailto:yuliya.kalinova@yahoo.com)

Ms Anna Koroleva  
 Chief Expert  
 Division of organization of interaction with WTO and OECD  
 Federal Service for Surveillance on Consumer Rights Protection and Human Well-being  
 18/20, Vadkovskiy pereulok  
 Moscow  
 Russian Federation  
 Email: [Korolyova\\_AP@gsen.ru](mailto:Korolyova_AP@gsen.ru)

Dr Alexey Petrenko  
 Advisor to Consumer Market Participants Union  
 Consumer Market Participants Union  
 Kotelnicheskaya nab.17  
 Moscow  
 Russian Federation  
 Email: [codex@ion.ru](mailto:codex@ion.ru)

#### **SAUDI ARABIA - ARABIE SAOUDITE - ARABIA SAUDITA**

Mr Meshari Alquwayzani  
 Senior Advanced Chemical Analysis Specialist  
 Executive Dept. of Technical Regulation & Standards  
 Saudi Food and Drug Authority  
 Saudi Arabia  
 Email: [CODEX.CP@sFDA.gov.sa](mailto:CODEX.CP@sFDA.gov.sa)

#### **SENEGAL - SÉNÉGAL**

Prof Mady Cisse  
 Directeur des Etudes  
 Ecole Supérieure Polytechnique  
 Université Cheikh Anta Diop  
 Dakar  
 Sénégal  
 Email: [mady.cisse@ucad.edu.sn](mailto:mady.cisse@ucad.edu.sn)

#### **SINGAPORE - SINGAPOUR - SINGAPUR**

Ms Mui Lee Neo  
 Senior Manager  
 Regulatory Programmes Department, Regulatory Administration Group  
 Agri-Food & Veterinary Authority of Singapore  
 52 Jurong Gateway Road #13-01 Singapore  
 608550  
 Singapore  
 Email: [neo\\_mui\\_lee@ava.gov.sg](mailto:neo_mui_lee@ava.gov.sg)

Mr Gerard Lim  
 Executive Manager  
 Surveillance & Compliance Department, Food Establishment Regulation Group  
 Agri-Food & Veterinary Authority of Singapore  
 52 Jurong Gateway Road #13-01 Singapore  
 608550  
 Singapore  
 Email: [Gerard\\_SW\\_Lim@ava.gov.sg](mailto:Gerard_SW_Lim@ava.gov.sg)

#### **SOUTH AFRICA - AFRIQUE DU SUD - SUDÁFRICA**

Mrs Antoinette Booyzen  
 Assistant Director: Food Control  
 Directorate: Food Control  
 Department of Health  
 Private Bag X828  
 Pretoria  
 South Africa  
 Email: [Antoinette.Booyzen@health.gov.za](mailto:Antoinette.Booyzen@health.gov.za)

Ms Anna Godzwana  
 Senior Medical Biological Scientist  
 Directorate: Food Control  
 Department of Health  
 Private Bag X828  
 Pretoria  
 South Africa  
 Email: [Anna.Godzwana@health.gov.za](mailto:Anna.Godzwana@health.gov.za)

#### **SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA**

Mrs Luz María Martínez Cuevas  
 Head Service  
 Subdirectorato-General for Coordination, Quality and Cooperation in Consumer Affairs  
 Spanish Agency for Consumer Affairs, Food Safety and Nutrition  
 Ministry of Health Social Services and Equality C/ Principe de Vergara, 54  
 Madrid  
 Spain  
 Email: [lmartinezc@msssi.es](mailto:lmartinezc@msssi.es)

#### **SWEDEN - SUÈDE – SUECIA**

Mrs Kristina Lagestrand Sjölin  
 Principal Regulatory Officer  
 National Food Agency  
 Box 622  
 Uppsala  
 Sweden  
 Email: [kristina.sjolin@slv.se](mailto:kristina.sjolin@slv.se)

#### **SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA**

Mrs Sandra Di Medio Steinmann  
 Scientific Officer  
 Food and Nutrition  
 Federal Food Safety and Veterinary Office FSVO  
 Bern  
 Switzerland  
 Email: [sandra.dimedio@blv.admin.ch](mailto:sandra.dimedio@blv.admin.ch)

Mrs Marie-france Pagerey  
 CT-Regulatory and Scientific Affairs  
 Nestec SA  
 Avenue Nestlé 55 Post Box  
 Vevey  
 Switzerland  
 Email: [MarieFrance.Pagerey@nestle.com](mailto:MarieFrance.Pagerey@nestle.com)

**TURKEY - TURQUIE - TURQUÍA**

Ms M. Emel Molla  
 Engineer  
 General Directorate of Food and Control  
 Ministry of Food Agriculture and Livestock  
 Eskisehir Yolu 9. Km Lodumlu  
 Ankara  
 Turkey  
 Email: [emel.molla@tarim.gov.tr](mailto:emel.molla@tarim.gov.tr)

Ms Burcu Sari  
 Engineer  
 General Directorate of Food and Control  
 Ministry of Food, Agriculture and Livestock  
 Eskisehir Yolu 9. km Lodumlu  
 Ankara  
 Turkey  
 Email: [burcu.sari@tarim.gov.tr](mailto:burcu.sari@tarim.gov.tr)

**UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI - REINO UNIDO**

Ms Pendi Najran  
 Senior Scientific Officer  
 Department for Environment, Food and Rural  
 Affairs  
 Area 1A, Nobel House 17, Smith Square  
 London  
 United Kingdom  
 Email: [pendi.najran@defra.gsi.gov.uk](mailto:pendi.najran@defra.gsi.gov.uk)

Prof Gina Radford  
 Deputy Chief Medical Officer for England  
 Department of Health  
 Richmond House, 79 Whitehall,  
 London  
 United Kingdom  
 Email: [Gina.Radford@dh.gsi.gov.uk](mailto:Gina.Radford@dh.gsi.gov.uk)

Mr Robert Wells  
 Head of Food Labelling and Standards in Food  
 Policy  
 Department for Environment, Food and Rural  
 Affairs  
 Area 1A Nobel House 17 Smith Square  
 London  
 United Kingdom  
 Email: [robert.wells@defra.gsi.gov.uk](mailto:robert.wells@defra.gsi.gov.uk)

Mr Benjamin Hawksbee  
 Commercial and Prosperity Officer  
 British Embassy Asuncion  
 Edificio Citicenter | Avda. Mcal. López 3794 y Cruz  
 del Chaco  
 United Kingdom  
 Email: [benjamin.hawksbee@fco.gov.uk](mailto:benjamin.hawksbee@fco.gov.uk)

**UNITED REPUBLIC OF TANZANIA - RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE - REPÚBLICA UNIDA DE TANZANÍA**

Mr Jasson Joel Kyaruzi  
 Principle Food Registration Officer  
 Tanzania Food and Drugs Authority  
 Box 77150  
 Dar-Es-Salaam  
 United Republic of Tanzania  
 Email: [jmkyaruzi@hotmail.com](mailto:jmkyaruzi@hotmail.com)

**UNITED STATES OF AMERICA - ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE - ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA**

Ms Felicia B Billingslea  
 Director, Food Labeling and Standards D  
 Center for Food Safety and Applied Nutrition  
 U.S. Food and Drug Administration  
 5100 Paint Branch Parkway, HFS-820  
 College Park  
 United States of America  
 Email: [Felicia.Billingslea@fda.hhs.gov](mailto:Felicia.Billingslea@fda.hhs.gov)

Ms Camille Brewer  
 Director, International Affairs Staff  
 Health and Human Services  
 U.S. Food and Drug Administration  
 5001 Campus Drive  
 College Park, MD  
 United States of America  
 Email: [Camille.brewer@fda.hhs.gov](mailto:Camille.brewer@fda.hhs.gov)

Mr Jeff Canavan  
 Deputy Director, Labeling and Program Delivery  
 Division  
 Food Safety and Inspection Service  
 Department of Agriculture  
 1400 Independence Avenue., SW  
 Washington, DC  
 United States of America  
 Email: [Jeff.canavan@usda.gov](mailto:Jeff.canavan@usda.gov)

Mr Tom Carrington  
 Food Safety Regulatory Manager  
 Food Safety  
 Amazon  
 410 Terry Avenue, N Seattle, Washington  
 Seattle  
 United States of America  
 Email: [Tomcarr@amazon.com](mailto:Tomcarr@amazon.com)

Mr David Cottrell  
 Director, Processed Products and Technical  
 Regulations Division  
 Foreign Agricultural Service  
 U.S. Department of Agriculture  
 1400 Independence Avenue  
 Washington, D.C.  
 United States of America  
 Email: [David.Cottrell@fas.usda.gov](mailto:David.Cottrell@fas.usda.gov)

Ms Mari Kirrane  
 Wine Trade and Technical Advisor  
 International Affairs Division  
 Alcohol & Tobacco Tax & Trade Bureau  
 490 N. Wiget Lane  
 Walnut Creek, California  
 United States of America  
 Email: [Mari.Kirrane@ttb.gov](mailto:Mari.Kirrane@ttb.gov)

Dr Andrea Krause  
 Food Technologist  
 Center for Food Safety and Applied Nutrition  
 U.S. Food and Drug Administration  
 5100 Paint Branch Parkway, HFS-820  
 College Park  
 United States of America  
 Email: [Andrea.Krause@fda.hhs.gov](mailto:Andrea.Krause@fda.hhs.gov)

Mrs Sunney Mahalak  
 Food Safety Regulatory Manager  
 Food Safety  
 Amazon  
 410 Terry Avenue, N Seattle, Washington  
 Seattle  
 United States of America  
 Email: [Sunnem@amazon.com](mailto:Sunnem@amazon.com)

Mrs Barbara McNiff  
 Senior International Issues  
 Food Safety and Inspection Service;  
 Office of CODEX  
 U.S. Department of Agriculture  
 1400 Independence Ave, SW  
 Washington, DC  
 United States of America  
 Email: [Barbara.McNiff@fsis.usda.gov](mailto:Barbara.McNiff@fsis.usda.gov)

Ms Farah Naim  
 International Trade Specialist  
 U.S. Department of Agriculture  
 Foreign Agriculture Service/Office of Agreements  
 and Scientific Affairs  
 1400 Independence Avenue SW  
 Washington, DC  
 United States of America  
 Email: [Farah.Naim@fas.usda.gov](mailto:Farah.Naim@fas.usda.gov)

Mr Daniel Reese  
 International Policy Analyst  
 U.S. Food and Drug Administration  
 Center for Food Safety and Applied Nutrition  
 5100 Paint Branch Parkway, HFS-820  
 College Park, MD  
 United States of America  
 Email: [Daniel.reese@fda.hhs.gov](mailto:Daniel.reese@fda.hhs.gov)

**INTERNATIONAL GOVERNMENTAL  
 ORGANIZATIONS -  
 ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES  
 INTERNATIONALES -  
 ORGANIZACIONES GUBERNAMENTALES  
 INTERNACIONALES**

**INTER-AMERICAN INSTITUTE FOR  
 COOPERATION ON AGRICULTURE (IICA)**

Ms Paula Ponzano  
 Food Safety and Agricultural Health Specialist  
 IICA  
 Santiago  
 Chile  
 Email: [paula.ponzano@iica.int](mailto:paula.ponzano@iica.int)

Dr Carlos Franco  
 Especialista SAIA  
 Sanidad Agropecuaria  
 IICA  
 Campus de la Universidad Nacional de Asunción -  
 Facultad de Ciencias Veterinarias - Calle Gral.  
 Patricio Escobar casi Ruta Mcal. Estigarribia San  
 Lorenzo, Paraguay  
 Asunción  
 Paraguay  
 Email: [carlos.franco@iica.int](mailto:carlos.franco@iica.int)

Dr Ricardo Orellana  
 Representante del IICA en Paraguay  
 IICA  
 Campus de la Universidad Nacional de Asunción -  
 Facultad de Ciencias Veterinarias - Calle Gral.  
 Patricio Escobar casi Ruta Mcal. Estigarribia San  
 Lorenzo, Paraguay  
 Asunción  
 Paraguay  
 Email: [ricardo.orellana@iica.int](mailto:ricardo.orellana@iica.int)

**NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS –  
 ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES  
 ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES**

**COMITÉ EUROPÉEN DES FABRICANTS DE  
 SUCRE (CEFS)**

Mr Bernd Kurzai  
 CEFS - Comité Européen des Fabricants de Sucre  
 Avenue de Tervuren 182  
 Bruxelles  
 Belgium  
 Email: [Bernd.Kurzai@suedzucker.de](mailto:Bernd.Kurzai@suedzucker.de)

**FOOD INDUSTRY ASIA (FIA)**

Ms Yifan Jiang  
 Head of Science & Regulatory Affairs  
 Food Industry Asia  
 1 Scotts Road, Shaw Centre #19-07/08, Singapore  
 228208  
 Singapore  
 Singapore  
 Email: [codex@foodindustry.asia](mailto:codex@foodindustry.asia)

**FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES VINS ET  
 SPIRITUEUX (FIVS)**

Mr Timothy Ryan  
 Senior Analyst  
 International Compliance & Regulatory Affairs  
 FIVS  
 18 Rue D'Aguesseau  
 Paris  
 France  
 Email: [Tim.Ryan@ejgallo.com](mailto:Tim.Ryan@ejgallo.com)

**FOODDRINKEUROPE**

Mr Dirk Jacobs  
 Deputy Director General  
 Director Consumer Information Diet and Health  
 FoodDrinkEurope  
 Avenue des Nerviens 9-31  
 Brussels  
 Belgium  
 Email: [d.jacobs@fooddrinkeurope.eu](mailto:d.jacobs@fooddrinkeurope.eu)

Mrs Annie Loc'h  
 FoodDrinkEurope  
 Avenue des Nerviens 9-31  
 Brussels  
 Belgium  
 Email: [annie.loch@danone.com](mailto:annie.loch@danone.com)

**INTERNATIONAL ASSOCIATION OF CONSUMER FOOD ORGANIZATIONS (IACFO)**

Mr Bill Jeffery  
c/o Centre for Health Science and Law  
International Association of Consumer Food  
Organizations (IACFO)  
700-1 Rideau Street  
Ottawa  
Canada  
Email: [billjeffery@healthscienceandlaw.ca](mailto:billjeffery@healthscienceandlaw.ca)

**INTERNATIONAL CO-OPERATIVE ALLIANCE (ICA)**

Mr Kazuo Onitake  
Senior Scientist  
Quality Assurance Division  
Japanese Consumers' Co-operative Union  
CO-OP Plaza, Shibuya, Shibuya-Ku  
Tokyo  
Japan  
Email: [kazuo.onitake@jccu.coop](mailto:kazuo.onitake@jccu.coop)

**INTERNATIONAL COUNCIL ON AMINO ACID SCIENCE (ICAAS)**

Dr Eyassu Abegaz  
ICAAS - International Council on Amino Acid  
Science  
Email: [ICAAS@kelleneurope.com](mailto:ICAAS@kelleneurope.com)

**INTERNATIONAL COUNCIL OF BEVERAGES ASSOCIATIONS (ICBA)**

Ms Paivi Julkunen  
Director, Regulatory  
Global Scientific & Regulatory Affairs  
The Coca-Cola Company  
One Coca-Cola Plaza  
Atlanta  
United States of America  
Email: [pjulkunen@coca-cola.com](mailto:pjulkunen@coca-cola.com)

Mr Hidekazu Hosono  
Technical Advisor  
Japan Soft Drinks Association  
2-9-2 Kanda-Sudacho Chiyoda-ku  
Tokyo  
Japan  
Email: [Hidekazu\\_Hosono@suntory.co.jp](mailto:Hidekazu_Hosono@suntory.co.jp)

Ms Joanna Skinner  
Manager, Regulatory Labeling & Nutrition  
Global Scientific & Regulatory Affairs  
The Coca-Cola Company  
One Coca-Cola Plaza  
Atlanta  
United States of America  
Email: [joskinner@coca-cola.com](mailto:joskinner@coca-cola.com)

**INTERNATIONAL CHEWING GUM ASSOCIATION (ICGA)**

Mrs Natalia Carvajal  
Scientific Affairs Section Manager - LA  
Mondelez International Costa Rica  
Lindora Park Business Center 4th floor, Santa Ana.  
San Jose  
Costa Rica  
Email: [natalia.carvajal@mdlz.com](mailto:natalia.carvajal@mdlz.com)

Mrs Maria Cordi  
ARCOR  
Gte. Corporativa de Legislación Alimentaria  
Boulevard Chacabuco 1160 Córdoba - Argentina  
Cordoba  
Argentina  
Email: [mcordi@arcor.com](mailto:mcordi@arcor.com)

Mr Christophe Leprêtre  
Executive Director Regulatory and Scientific Affairs  
International Chewing Gum Association  
Avenue Louise, 54 Stephanie Plaza  
Brussels  
Belgium  
Email: [lepretre@gumassociation.org](mailto:lepretre@gumassociation.org)

**INTERNATIONAL COUNCIL OF GROCERY MANUFACTURERS ASSOCIATIONS (ICGMA)**

Ms Kimberly Wingfield  
Director, Science Policy  
Labeling and Standards  
The Grocery Manufacturers Association  
1350 I St NW, Suite 300  
Washington, D.C.  
United States of America  
Email: [kwingfield@gmaonline.org](mailto:kwingfield@gmaonline.org)

Ms Edith Devita  
Senior Director  
Scientific & Regulatory Affairs, Americas  
Mars Wrigley Confectionery  
1132 W Blackhawk Street,  
Chicago, IL  
United States of America  
Email: [Edith.Devita@Wrigley.com](mailto:Edith.Devita@Wrigley.com)

Ms Daniela Dos Reis Shimokomaki  
Scientific & Regulatory Affairs Manager - South  
America  
The Hershey Company  
Eldorado Business Tower - Avenida das Nações  
Unidas, 8501, 31º andar Pinheiros  
São Paulo  
Brazil  
Email: [dreis@hersheys.com](mailto:dreis@hersheys.com)

Mr Nicholas Gardner  
Director  
Global Strategies  
The Grocery Manufacturers Association  
1350 I Street, N.W.  
Washington, D.C.  
United States of America  
Email: [NGardner@gmaonline.org](mailto:NGardner@gmaonline.org)

Ms Phyllis Marquitz  
Director  
Global Regulatory Affairs  
Mars Inc  
Email: [Phyllis.Marquitz@effem.com](mailto:Phyllis.Marquitz@effem.com)

Ms Luisa Marín  
Regulatory Affairs Specialist  
Mars Inc  
Wrigley Latin America S. de R.L., Torre de las  
Américas, Tower C, 18th floor  
Panama City  
Panama  
Email: [Luisa.Marin@wrigley.com](mailto:Luisa.Marin@wrigley.com)

Ms Nicole Podesta  
 Manager  
 Global Strategies  
 The Grocery Manufacturers Association  
 1350 I St NW, Suite 300  
 Washington, D.C.  
 United States of America  
 Email: [NPodesta@gmaonline.org](mailto:NPodesta@gmaonline.org)

Ms Lorena Vannoni  
 Regulatory Affairs Manager  
 PepsiCo  
 Cazadores de Coquimbo 2860 – Munro  
 Buenos Aires  
 Argentina  
 Tel: +5411 55853548  
 Email: [lorena.vannoni@pepsico.com](mailto:lorena.vannoni@pepsico.com)

Ms Kathy Wiemer  
 Senior Fellow  
 Bell Institute of Health & Nutrition  
 General Mills  
 9000 Plymouth Avenue North  
 Minneapolis, MN  
 United States of America  
 Email: [Kathy.Wiemer@genmills.com](mailto:Kathy.Wiemer@genmills.com)

#### **INTERNATIONAL DAIRY FEDERATION (IDF/FIL)**

Ms Luisa Candido  
 Nutrition and Technical Manager  
 Dairy UK  
 United Kingdom  
 Email: [lcandido@dairyUK.org](mailto:lcandido@dairyUK.org)

Mr Laurent Coutant  
 Responsable du marketing nutritionnel  
 Groupe LACTALIS  
 64 rue des Ravennes 59  
 BONDUES  
 France  
 Email: [Laurent.coutant@lactalis.fr](mailto:Laurent.coutant@lactalis.fr)

Ms Cary Frye  
 Senior Vice President of Regulatory Affairs  
 International Dairy Foods Association (IDFA)  
 United States of America  
 Email: [cfrye@idfa.org](mailto:cfrye@idfa.org)

Ms Pamela Harrod  
 General Counsel  
 Dairy Farmers of Canada  
 21, rue Florence Street  
 Ottawa  
 Canada  
 Email: [pamela.harrod@dfc-plc.ca](mailto:pamela.harrod@dfc-plc.ca)

#### **INSTITUTE OF FOOD TECHNOLOGISTS (IFT)**

Mr Robert Conover  
 Assistant General Counsel, Kikkoman Foods, Inc.  
 Institute of Food Technologists  
 Kikkoman Foods, Inc. P.O. Box 69 Walworth, WI  
 53184  
 Walworth  
 United States of America  
 Email: [rconover@kikkoman.com](mailto:rconover@kikkoman.com)

#### **INTERNATIONAL ORGANIZATION OF THE FLAVOR INDUSTRY (IOFI)**

Dr Thierry Cachet  
 Regulatory and Advocacy Director  
 IOFI  
 Avenue des Arts 6  
 Brussels  
 Belgium  
 Email: [tcachet@iofi.org](mailto:tcachet@iofi.org)

#### **INTERNATIONAL SPECIAL DIETARY FOODS INDUSTRIES (ISDI)**

Mr Kaushik Janakiraman  
 Regulatory Affairs Officer  
 ISDI-International Special Dietary Foods Industries  
 Email: [secretariat@isdi.org](mailto:secretariat@isdi.org)

Mr Jean Christophe Kremer  
 Secretary General  
 ISDI-International Special Dietary Foods Industries  
 Email: [secretariat@isdi.org](mailto:secretariat@isdi.org)

#### **INTERNATIONAL FOOD POLICY RESEARCH INSTITUTE**

Dr Anne Mackenzie  
 HarvestPlus  
 Email: [a.mackenzie@cgiar.org](mailto:a.mackenzie@cgiar.org)

#### **SAFE SUPPLY OF AFFORDABLE FOOD EVERYWHERE (SSAFE) (SSAFE)**

Mr Mark Macdonald  
 Member of SSAFE  
 Email: [Mark\\_Macdonald@cargill.com](mailto:Mark_Macdonald@cargill.com)

#### **FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS – ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE – ORGANIZACIÓN DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA ALIMENTACION Y LA AGRICULTURA**

Mr Rolf Hackbart  
 Representante  
 Representación Nacional  
 FAO PARAGUAY  
 Avda. Mcal. López esq. Saravi  
 Asunción  
 Paraguay  
 Email: [rolf.hackbart@fao.org](mailto:rolf.hackbart@fao.org)

Ms Benicia Almeida  
 Facilitadora Programas  
 FAO PARAGUAY  
 Avda. Mcal. López esq. Saravi  
 Asunción  
 Paraguay  
 Email: [benicia.almeidainsfran@fao.org](mailto:benicia.almeidainsfran@fao.org)

Ms Ana Louteiro  
 Facilitadora Programas  
 FAO PARAGUAY  
 Avda. Mcal. López esq. Saravi  
 Asunción  
 Paraguay  
 Email: [ana.louteiro@fao.org](mailto:ana.louteiro@fao.org)

Ms Aura Ramoa  
 Consultora Nutrición  
 FAO PARAGUAY  
 Avda. Mcal. López esq. Saravi  
 Asunción  
 Paraguay  
 Tel: 0981563927  
 Email: [auramo@gmail.com](mailto:auramo@gmail.com)

Ms Noelia Riquelme  
 Asistente de Programas  
 FAO PARAGUAY  
 Avda. Mcal. López esq. Saravi  
 Asunción  
 Paraguay  
 Email: [noelia.riquelmecabrera@fao.org](mailto:noelia.riquelmecabrera@fao.org)

Ms Cynthia Zapattini  
 Comunicadora  
 Representación  
 FAO PARAGUAY  
 Avda. Mcal. López esq. Saravi  
 Asunción  
 Paraguay  
 Email: [zapattini.cynthiamanuela@fao.org](mailto:zapattini.cynthiamanuela@fao.org)

Ms Maria Xipsiti  
 Nutrition Officer  
 Nutrition and Food Systems Division  
 Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)  
 Viale delle Terme di Caracalla  
 Rome  
 Italy  
 Email: [maria.xipsiti@fao.org](mailto:maria.xipsiti@fao.org)

**WORLD HEALTH ORGANIZATION -  
 ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ -  
 ORGANIZACIÓN MUNDIAL DE LA SALUD**

Dr Patricia De Aquino  
 Nutrition Advisor  
 PAHO/WHO Representativa  
 PO Box Casilla de Correo 839  
 Asunción  
 Paraguay  
 Email: [deaquipat@paho.org](mailto:deaquipat@paho.org)

Dr Luis Roberto Escoto  
 PAHO/WHO Representativa  
 PO Box Casilla de Correo 839  
 Asunción  
 Paraguay  
 Email: [e-mailpar@par.ops-oms.org](mailto:e-mailpar@par.ops-oms.org)

Dr Fabio Gomes  
 Advisor, Nutrition and Physical Activity  
 Pan American Health Organization  
 WHO Regional Office for the Americas  
 525 23rd Street, NW Washington, DC 20037 USA  
 Email: [gomesfabio@paho.org](mailto:gomesfabio@paho.org)

Mrs Vanessa Martinez  
 Ad Hoc Consultant  
 Food Safety  
 PANAFTOSA-PAHO/WHO  
 Florida 978 Barrio Jara  
 Asunción  
 Paraguay  
 Email: [vane\\_martinez\\_c@hotmail.com](mailto:vane_martinez_c@hotmail.com)

Dr Chizuru Nishida  
 Coordinator  
 Department of Nutrition for Health and Development (NHD)  
 World Health Organization (WHO)  
 20, avenue Appia  
 Geneva 27  
 Switzerland  
 Email: [nishidac@who.int](mailto:nishidac@who.int)

Dr Vladimir Poznyak  
 Coordinator  
 Management of Substance Abuse  
 World Health Organization (WHO)  
 Apia 20  
 Geneva  
 Switzerland  
 Email: [poznyakv@who.int](mailto:poznyakv@who.int)

Eng Ricardo Torres  
 Asesor en Desarrollo Sostenible y Salud Ambiental  
 PAHO  
 Asunción  
 Paraguay  
 Email: [rtorres@paho.org](mailto:rtorres@paho.org)

**CANADIAN SECRÉTARIAT -  
 SECRÉTARIAT DU CANADA -  
 SECRETARÍA DEL CANADÁ**

Mrs Diane Carmanico  
 Assistant, Codex Program Services  
 International, Interagency and Intergovernmental  
 Affairs and Office of the Codex Contact Point for C  
 Bureau of Policy, Intergovernmental and  
 International Affairs (BPIIA)  
 Food Directorate, Health Canada  
 251 Sir Frederick Banting Driveway (2204C)  
 Ottawa  
 Canada  
 Email: [diane.carmanico@canada.ca](mailto:diane.carmanico@canada.ca)

Ms Karine Halpenny  
 Acting Manager, Codex, Office of the Codex  
 Contact Point for Canada  
 Health Canada  
 Bureau of Policy, Intergovernmental and  
 International Affairs  
 251 Sir Frederick Banting Driveway (2204C)  
 Ottawa  
 Canada  
 Email: [karine.halpenny@canada.ca](mailto:karine.halpenny@canada.ca)

Ms Jennifer Hughes Doucet  
 Manager, International Affairs  
 Health Canada  
 Bureau of Policy, Intergovernmental and  
 International Affairs  
 251 Sir Frederick Banting Driveway (AL 2204D)  
 Ottawa, Ontario  
 Canada  
 Email: [jennifer.hughesdoucet@canada.ca](mailto:jennifer.hughesdoucet@canada.ca)

Ms Nancy Ing  
Regulatory Policy & Risk Management Specialist  
International and Interagency Affairs and Codex  
Contact Point  
Health Canada  
251 Sir Frederick Banting Driveway, Tunneys  
Pasture Mail Stop 2204C Floor 4  
Ottawa  
Canada  
Email: [nancy.ing@canada.ca](mailto:nancy.ing@canada.ca)

Mrs Alison Wereley  
Senior Policy Analyst  
International Affairs & Market Access Directorate  
Canadian Food Inspection Agency  
1400 Merivale Road Tower 1, Floor 4, Room 326  
Ottawa  
Canada  
Email: [alison.wereley@inspection.gc.ca](mailto:alison.wereley@inspection.gc.ca)

**PARAGUAY SECRETARIAT -  
SECRÉTARIAT DU PARAGUAY -  
SECRETARÍA DE PARAGUAY**

Mrs Mariana Artaza De Cardozo  
INTN  
Asunción  
Paraguay  
Email: [martaza@intn.gov.py](mailto:martaza@intn.gov.py)

Ms Maria Ines Ibarra Colman  
Codex Contact Point  
Codex Alimentarius Paraguay  
INTN Paraguay  
Asunción  
Paraguay  
Email: [codexparaguay@gmail.com](mailto:codexparaguay@gmail.com)

Mrs Alcira Orlandini  
Technical Officer  
Agroindustrias  
INTN  
Avenida Artigas Casi Gral Roa 3973  
Asunción  
Paraguay  
Email: [aorlandini@intn.gov.py](mailto:aorlandini@intn.gov.py)

Mrs Laura Silva Jojot  
INTN  
Asunción  
Paraguay  
Email: [lsilva@intn.gov.py](mailto:lsilva@intn.gov.py)

Ms Ivani Torales  
Technical Officer  
Codex Alimentarius Paraguay  
INTN  
Asunción  
Paraguay  
Email: [itorales@intn.gov.py](mailto:itorales@intn.gov.py)

**CODEX SECRETARIAT -  
SECRÉTARIAT DU CODEX -  
SECRETARÍA DEL CODEX**

Ms Verna Carolissen  
Food Standards Officer  
Joint FAO/WHO Food Standards Programme  
Food and Agriculture Organization of the United  
Nations (FAO)  
Viale delle Terme di Caracalla  
Rome  
Italy  
Email: [verna.carolissen@fao.org](mailto:verna.carolissen@fao.org)

Mr Patrick Sekitoleko  
Food Standards Officer  
Joint FAO/WHO Food Standards Programme  
Food and Agriculture Organization of the United  
Nations (FAO)  
Viale delle Terme di Caracalla  
Rome  
Italy  
Email: [patrick.sekitoleko@fao.org](mailto:patrick.sekitoleko@fao.org)

Ms Gracia Brisco  
Food Standards Officer  
Joint FAO/WHO Food Standards Programme  
Food and Agriculture Organization of the United  
Nations (FAO)  
Viale delle Terme di Caracalla  
Rome  
Italy  
Email: [gracia.brisco@fao.org](mailto:gracia.brisco@fao.org)

Mr Tom Heilandt  
Secretary, Codex Alimentarius Commission  
Joint FAO/WHO Food Standards Programme  
Food and Agriculture Organization of the United  
Nations (FAO)  
Viale delle Terme di Caracalla  
Rome  
Italy  
Tel: +39 06 5705 4384  
Email: [tom.heilandt@fao.org](mailto:tom.heilandt@fao.org)

**PROJET DE RÉVISION DE LA NORME GÉNÉRALE POUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES PRÉEMBALLÉES (CODEX STAN 1-1985)**

(Pour adoption à l'étape 8)

**2. DÉFINITION DES TERMES**

Aux fins du **datage** des denrées alimentaires préemballées:

On entend par «**Date de fabrication**» la date à laquelle le produit devient conforme à la description qui en est faite. Il ne s'agit pas d'une indication sur la durabilité du produit.

On entend par «**Date de conditionnement**» la date à laquelle le produit est placé dans le récipient immédiat dans lequel il sera vendu en dernier ressort. Il ne s'agit pas d'une indication sur la durabilité du produit.

On entend par «**À consommer de préférence avant**» ou «**Date limite d'utilisation optimale**» la date d'expiration du délai, dans les conditions d'entreposage indiquées, durant lequel le produit non ouvert reste pleinement commercialisable et conserve toutes les qualités particulières qui lui sont implicitement ou explicitement attribuées. Le produit peut toutefois rester propre à la consommation après cette date.

On entend par «**Date limite d'utilisation**» ou «**date de péremption**» la date d'expiration du délai après lequel, dans les conditions d'entreposage spécifiées, le produit ne doit pas être vendu ni consommé et cela pour des raisons de sécurité sanitaire des aliments et de qualité.

**4.7 Datage et instructions d'entreposage**

4.7.1 Sauf indication contraire dans une norme du Codex, les dispositions ci-après relatives au datage sont applicables, sauf si la clause 4.7.1 vii) s'applique:

- i) Lorsqu'un aliment doit être consommé avant une certaine date pour des raisons de sécurité sanitaire et de qualité la «Date limite d'utilisation» ou la «Date de péremption» doit être déclarée<sup>1</sup>.
- ii) Lorsqu'une «Date limite d'utilisation» ou une «Date de péremption» n'est pas obligatoire, «À consommer de préférence avant» ou «Date limite d'utilisation optimale» doit être déclaré.
- iii) Le datage se présente comme suit:
  - Sur les produits dont la durabilité n'excède pas trois mois, le jour et le mois doivent être déclarés et en plus l'année, lorsque les autorités compétentes estiment que les consommateurs pourraient être induits en erreur.
  - Sur les produits dont la durabilité est supérieure à trois mois, le mois et l'année au moins doivent être déclarés.
- iv) La date est précédée de la mention:
  - «Date limite d'utilisation <insérer la date>» ou «Date de péremption <insérer la date>» ou «À consommer de préférence avant le <insérer la date>» ou «Date limite d'utilisation optimale <insérer la date>» selon qu'il convient si le jour est indiqué; ou
  - «À consommer avant fin <insérer la date>» ou «Date de péremption <insérer la date>» ou «À consommer de préférence avant le <insérer la date>» ou «Date limite d'utilisation optimale <insérer la date>» selon qu'il convient dans les autres cas
- v) La mention visée au paragraphe iv) est complétée:
  - soit par la date elle-même;
  - soit par une indication de l'endroit où elle figure.

<sup>1</sup> Il convient de prendre en compte les autres textes du Codex

- vi) Le jour et l'année doivent être indiqués par des chiffres en clair, l'année devant figurer en 2 ou 4 chiffres, et le mois devant être déclaré en lettres, ou en caractères ou en chiffres. Lorsque la date est exprimée sous forme de chiffres seulement ou que l'année est exprimée par deux chiffres seulement, les autorités compétentes devraient déterminer si la séquence jour, mois et année doit être indiquée au moyen d'abréviations appropriées accompagnant le datage (par exemple, JJ/MM/AAAA ou AAAA/JJ/MM).
- vii) Sous réserve que la sécurité sanitaire des aliments ne soit pas compromise, la disposition des clauses 4.7.1 i) ou 4.7.1 ii) n'est pas obligatoire pour un aliment si au moins un des critères suivants s'applique:
1. lorsque la sécurité sanitaire de l'aliment n'est pas compromise et sa qualité ne se détériore pas, car la nature de l'aliment empêche la prolifération de bactéries (par exemple, alcool, sel, acidité, faible activité de l'eau) dans les conditions d'entreposage prévues ou spécifiées;
  2. lorsque la détérioration peut être clairement détectée par un examen physique sur le lieu d'achat, s'agissant notamment de produits bruts frais non transformés et présentés d'une manière visible aux consommateurs;
  3. lorsque les aspects fondamentaux et liés à la qualité organoleptique de l'aliment ne sont pas perdus;
  4. lorsque l'aliment est par nature destiné à être consommé dans les 24 heures de sa fabrication, comme les produits de boulangerie ou de pâtisserie.

Par exemple, les aliments tels que<sup>2</sup>:

- les fruits et légumes frais, y compris les tubercules, qui n'ont pas été pelés, coupés ou soumis à un traitement analogue;
- les vins, les vins de liqueurs, les vins mousseux, les vins aromatisés, les vins de fruits et les vins de fruits mousseux;
- les boissons alcoolisées contenant au moins 10 % d'alcool en volume;
- les produits de boulangerie ou de pâtisserie, qui du fait de la nature de leur contenu, sont normalement consommés dans les 24 heures suivant leur fabrication;
- le vinaigre;
- le sel de qualité alimentaire non iodé;
- les sucres solides non enrichis;
- les produits de confiserie composés de sucres aromatisés et/ou colorés;
- la gomme à mâcher.

Dans ces cas, la «Date de fabrication» ou la «Date d'emballage» peut être indiquée.

- viii) Une «Date de fabrication» ou une «Date d'emballage» peut être utilisée en association avec les dispositions de l'alinéa 4.7.1 i) ou ii). Elle sera indiquée par la mention «Date de fabrication» ou «Date d'emballage», selon ce qui convient, et utilisera le mode de présentation indiqué à la disposition 4.7.1 vi).

4.7.2 Toute condition particulière pour l'entreposage de l'aliment doit être indiquée sur l'étiquette lorsqu'elle est requise à l'appui de l'intégrité de l'aliment et, lorsqu'un datage est utilisé, la validité de la date dont elle dépend.

---

<sup>2</sup> Cette liste est fournie à titre indicatif.

**ANNEXE III****DOCUMENT DE PROJET DE NOUVEAUX TRAVAUX VISANT L'ÉLABORATION  
D'ORIENTATIONS SUR L'UTILISATION D'UNE INFORMATION NUTRITIONNELLE SIMPLIFIÉE  
SUR LE DEVANT DE L'EMBALLAGE****1. OBJECTIF ET CHAMP D'APPLICATION DES NOUVEAUX TRAVAUX**

L'objectif et le champ d'application de ces travaux sont d'élaborer des actions d'orientation concernant l'utilisation d'informations nutritionnelles simplifiées sur le devant de l'emballage. Ces orientations doivent respecter les exigences relatives aux renseignements nutritionnels supplémentaires des *Directives concernant l'étiquetage nutritionnel* (CXG 2-1985). Ces travaux porteront sur la définition de l'étiquetage nutritionnel frontal (ENF).

Ces orientations seront intégrées aux *Directives concernant l'étiquetage nutritionnel* (CXG 2-1985) ou feront l'objet d'un document autonome, l'emplacement étant décidé une fois qu'elles seront terminées.

**2. PERTINENCE ET ACTUALITÉ**

Cette proposition concerne l'élaboration d'orientations afin d'aider les gouvernements (ou d'autres parties prenantes) à concevoir des informations nutritionnelles simplifiées (affichées notamment sur la face avant de l'emballage) que de nombreux pays considèrent comme une opportunité importante.

D'après l'inventaire dressé par le groupe de travail électronique, de plus en plus de membres du Codex disposent déjà de systèmes d'étiquetage nutritionnel frontal ou étudient des propositions en ce sens.

Les *Directives concernant l'étiquetage nutritionnel* (CXG 2-1985) permettent de mentionner les renseignements nutritionnels supplémentaires, mais ne fournissent pas les indications nécessaires pour s'assurer que ces renseignements, notamment l'ENF, seront appliqués de façon à minimiser les obstacles potentiels au commerce.

**3. PRINCIPALES QUESTIONS À TRAITER**

Les *Directives concernant l'étiquetage nutritionnel* (CXG 2-1985) prévoient, à la section 5, le recours à des renseignements nutritionnels supplémentaires; toutefois, d'autres éclaircissements sont nécessaires et le présent document de projet vise à établir des orientations supplémentaires pouvant comporter des principes généraux visant les systèmes d'étiquetage nutritionnel frontal.

La proposition a pour objet l'élaboration de lignes directrices spécifiques qui pourront ou non être incorporées dans les *Directives concernant l'étiquetage nutritionnel* (CXG 2-1985).

Il est proposé que la directive traite au moins les aspects suivants:

- i. Objet et champ d'application
- ii. Définition d'ENF
- iii. Principes généraux de l'ENF
- iv. Aspects à prendre en compte dans l'élaboration des systèmes d'ENF

**4. ÉVALUATION AU REGARD DES CRITÈRES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS DES NOUVEAUX TRAVAUX****Critère général**

Protection du consommateur contre les risques pour la santé, la sécurité sanitaire des aliments, garantissant des pratiques loyales dans le commerce des denrées alimentaires et tenant compte des besoins identifiés des pays en développement.

L'information nutritionnelle simplifiée peut avoir un rôle à tenir pour permettre aux consommateurs de mieux comprendre le contenu nutritif des aliments. Elle peut également contribuer à orienter les consommateurs vers des choix alimentaires plus sains. L'information nutritionnelle simplifiée, en particulier sur le devant de l'emballage, peut également encourager les fabricants d'aliments à reformuler leurs produits afin d'obtenir un profil nutritionnel plus positif et donc d'améliorer la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire proposée aux consommateurs. Une alimentation de meilleure qualité obtenue par une offre alimentaire plus saine ou des choix santé faits consciemment améliorerait le profil de risques de bon nombre de maladies non transmissibles à l'échelle mondiale.

### **Critères applicables aux questions générales**

a) *Diversité des législations nationales et obstacles au commerce international qui semblent, ou pourraient, en résulter*

Plusieurs pays ont adopté ou envisagent d'adopter des systèmes d'étiquetage nutritionnel simplifié sur une base volontaire ou obligatoire. Étant donné le nombre croissant de systèmes mis en place dans le monde, il importe de maintenir une certaine uniformité afin de limiter autant que possible les obstacles au commerce pouvant découler d'approches différentes.

b) *Portée des travaux et détermination des priorités entre les différents domaines d'activité*

Procéder à une révision des documents du Codex, y compris les *Directives concernant l'étiquetage nutritionnel* (CXG 2-1985) afin de formuler des recommandations et des orientations sur l'utilisation de l'étiquetage nutritionnel frontal.

c) *Travaux déjà entrepris dans ce domaine par d'autres organisations internationales et/ou suggérés par le ou les organismes internationaux intergouvernementaux pertinents*

En novembre 2015, l'OMS a organisé une réunion technique sur l'étiquetage nutritionnel pour la promotion d'une alimentation saine. Les objectifs de cette réunion incluaient une revue des types d'ENF mis en œuvre à cette époque, l'étude des preuves de l'efficacité de différents types d'ENF et l'examen des études de cas des pays ayant acquis une expérience de la mise en œuvre de l'ENF.

L'OMS a ensuite entamé des travaux concernant l'élaboration de principes directeurs sur l'ENF qui seront pris en compte aussitôt qu'ils seront connus pour compléter les travaux menés au sein du CCFL.

d) *Aptitude de la question à la normalisation*

De nombreux pays se tournent vers le Codex pour des directives claires et sans ambiguïté dans des domaines comme l'étiquetage nutritionnel. L'objet de la proposition de nouveaux travaux est l'examen et la clarification du texte actuel afin de permettre l'utilisation d'un étiquetage nutritionnel simplifié sur le devant de l'emballage et l'élaboration de directives supplémentaires à l'appui, incorporées dans les textes existants ou énoncées dans un document distinct.

e) *Dimension internationale du problème ou de la question*

L'information nutritionnelle simplifiée affichée sur la face avant de l'emballage est un sujet qui intéresse un grand nombre de pays dans le monde. Des systèmes volontaires ou obligatoires sont en place dans beaucoup de pays, et à l'échelon mondial la question est débattue à l'OMS. Elle a été soulevée également à l'OMC où le manque d'uniformité dans les exigences d'étiquetage risque de constituer un obstacle au commerce. La promotion de régimes alimentaires plus sains auprès des consommateurs et l'incitation faite aux fabricants pour qu'ils améliorent l'état sanitaire de l'offre alimentaire sont des domaines dans lesquels des directives bien encadrées pourraient avoir une incidence significative à l'échelle mondiale.

## **5. PERTINENCE PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU CODEX**

Les travaux proposés vont dans le sens du mandat de la Commission pour l'élaboration de normes, lignes directrices et autres recommandations internationales visant à protéger la santé des consommateurs et à garantir des pratiques loyales dans le commerce de denrées alimentaires. La proposition de nouveaux travaux contribuera à l'avancement des objectifs stratégiques 1 et 3 décrits ci-dessous.

**Objectif stratégique 1:** *Établir des normes alimentaires internationales répondant aux problèmes actuels et nouveaux dans le domaine de l'alimentation*

L'utilisation de l'étiquetage nutritionnel simplifié sur le devant de l'emballage suscite de plus en plus d'intérêt et d'initiatives dans un grand nombre de pays à l'échelle mondiale. Actuellement, il n'existe pas d'orientation mondiale en matière de pratiques optimales pour ce qui a trait à ce mode d'étiquetage. Par conséquent, une multiplication des systèmes pourrait générer de la confusion et des obstacles au commerce.

Fournir des orientations aux pays désireux de mettre en œuvre l'étiquetage nutritionnel frontal et énoncer les principes à respecter dans la mise en œuvre d'un tel système aiderait à assurer un certain degré d'harmonisation à l'échelle mondiale.

**Objectif stratégique 3:** *Faciliter la participation effective de tous les membres du Codex.*

Soumettre ce thème à l'examen du CCFL permettra à tous les membres qui portent un intérêt à l'étiquetage nutritionnel simplifié sur le devant de l'emballage de prendre part aux discussions.

## **6. RELATION ENTRE LA PROPOSITION ET LES DOCUMENTS EXISTANTS DU CODEX**

La proposition vise l'examen des *Directives concernant l'étiquetage nutritionnel* (CXG2-1985) et des autres directives du Codex pertinentes.

## **7. NÉCESSITÉ ET DISPONIBILITÉ D'AVIS SCIENTIFIQUES D'EXPERTS**

Aucun n'a été identifié à ce stade. Tout au long du processus, on aura l'occasion de consulter les organes compétents au besoin.

## **8. NÉCESSITÉ D'UNE CONTRIBUTION TECHNIQUE À LA NORME DE LA PART D'ORGANES EXTERNES**

Les travaux de l'OMS sur les principes directeurs concernant les systèmes d'étiquetage nutritionnel frontal et l'examen des données réalisé dans le cadre de l'élaboration de directives pour la promotion d'une alimentation saine seront examinés au cours de l'élaboration des orientations pour le Codex.

## **9. CALENDRIER PROPOSÉ**

Si la Commission approuve les travaux en 2018, on estime qu'il faudra au moins deux sessions au Comité pour les mener à bien.